

Guide d'accueil des étudiants en échange

*Handbook for
international
students on
exchanges*

2017 – 2018

Bienvenue!

Welcome!

L'Ensba Lyon est heureuse de vous accueillir, parmi ses étudiants, dans le cadre des échanges internationaux. Ce livret d'accueil vous permettra de bien préparer votre séjour au sein de notre établissement et de prendre connaissance de votre environnement pédagogique et administratif grâce aux informations pratiques qu'il contient.

The Ensba Lyon is happy to welcome you among our students as part of our international exchange programme. This guide will help you to prepare your time with us, and help you to get to know your new pedagogical and administrative environment using the information provided.



En complément de ce guide, vous pouvez consulter le site web de l'école : www.ensba-lyon.fr

Sommaire

4	. Demande de participation au programme d'échanges de l'Ensba Lyon
6	. Préparer votre arrivée
8	. Venir à l'Ensba Lyon
9	. Plan Ensba
10	. Informations
12	. Journée de prérentrée des étudiants étrangers en échange
14	. Organisation pédagogique
18	. La bibliothèque
20	. Vie quotidienne
25	. Vos contacts à l'Ensba Lyon
26	. Protection sociale en France
28	. Les transports
29	. Centre d'information internationale
32	. Cours de français
32	. Adresses utiles
36	. Droit au travail des étudiants internationaux

Contents

5	. Applying to the exchange programme
7	. Preparing your arrival
8	. Coming to the Ensba
9	. Plan
11	. Information
13	. Information day for international exchange students
16	. Pedagogical organisation
19	. The Library
22	. Daily Life
25	. Your Contacts in the Ensba
27	. Social Protection in France
30	. Transport
31	. Center for International Information
34	. French Classes
34	. Useful addresses
37	. International Students right to work

Demande de participation au programme d'échanges de l'Ensba Lyon

Le Bureau des échanges internationaux de l'Ensba Lyon est l'interlocuteur des étudiants internationaux désireux d'intégrer l'Ensba Lyon dans le cadre des partenariats avec les écoles internationales partenaires.

Les candidats doivent obligatoirement envoyer leur demande de participation par l'intermédiaire de leur établissement d'origine. Aucune demande individuelle ne pourra être prise en considération.

Les étudiants doivent avoir été sélectionnés par leur établissement d'origine.

Pour se porter candidat l'établissement d'origine doit envoyer les documents suivants :

- Portfolio artistique de l'étudiant (CD, DVD ou format papier).
- Deux photos d'identité
- Lettre de motivation en français
- Curriculum Vitæ en français
- Photocopie de la carte d'identité/ passeport
- le formulaire d'inscription à télécharger et à compléter (signé par l'école d'origine) :

Ce dossier de candidature est présenté devant la commission des professeurs de l'Ensba Lyon qui décide d'accepter ou non la demande de l'étudiant. La commission se tient en présence du professeur coordinateur de l'option, du Directeur adjoint à l'enseignement supérieur et de la personne en charge du Bureau des échanges internationaux.

Date limite de réception des dossiers :

- 2nd semestre 2017-2018 : >>>> 02 novembre 2017
- 1^{er} semestre 2017-2018 : >>>> 05 mai 2017
- calendrier académique 2017-2018 :
- 1^{er} semestre : 02 oct 2017 - 9 février 2018
- 2nd semestre : 19 février 2018 - 29 juin 2018

Envoi des dossiers à :

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Anabelle Pijot
Échanges internationaux
8 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon – France

A leur arrivée, les étudiants acceptés en échange devront présenter à l'Ensba Lyon :

- Attestation de responsabilité civile couvrant spécifiquement le prêt de matériel de l'Ensba Lyon.
- Copie de la carte d'identité (étudiants européens) et du visa (pour les étudiants hors E.E.E).
- Certificat de naissance traduit en français pour les étudiants hors E.E.E.
- Carte européenne d'assurance maladie (C.E.A.M), carte «Soleil» pour les étudiants canadiens.



Applying to the Ensba Lyon exchange programme

The Department for International Exchanges in the Ensba Lyon, is the correspondent for foreign students wishing to study in the Ensba Lyon within the framework of its partnerships with international schools.

Applicants must make their application through the appropriate department in their own school. No individual applications will be accepted.

Students must have been selected by their own school. To apply, the student's school must send the following documents:

- The student's art portfolio (CD, DVD or paper format).
- Two recent identity photos. Letter of motivation in French.
- CV in French. Photocopy of valid ID card or Passport.
- The completed application form (signed by the school of origin) that can be downloaded here :

This application will be presented to a panel of teachers in the Ensba Lyon, who will accept or refuse the application after examination. The panel will be accompanied by the option co-ordinator, the assistant Director in charge of Higher Education and the person in charge of the Department for International Exchange.

Deadline for reception of applications:

- 2nd semester 2017-2018: >>>> November 2nd, 2017
- 1st semester 2017-2018: >>>> May 5th, 2017
- 2017-2018 Academic Calendar:
- 1st semester: October 2nd, 2016 – February 9th, 2018
- 2nd semester: February 19th, 2018 – June 29th, 2018

Applications can be sent to:

École nationale supérieure
des beaux-arts de Lyon

Anabelle Pijot
Échanges internationaux
8 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon – France

On their arrival, students must present the following documents to the Ensba Lyon:

- A certificate of civil responsibility, specifically covering the loan of equipment from the Ensba Lyon.
- A copy of a valid identity card (European students) and a valid visa (Non E.E.A students)
- A valid birth certificate, translated into French for non E.E.A students.
- A European Health Insurance card (C.E.A.M), "Soleil" card for Canadian students.



Préparer votre arrivée

Visas Étudiants

(extrait du site de la Préfecture du Rhône)
<http://www.rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Sejour-travail-et-naturalisation-des-etrangers/Etudiants>

Rubrique créée le 22/04/2013

Mise à jour le 01/09/2014, article créé le 04/07/2013

Vous arrivez en France :

Vous avez un visa long séjour CESEDA article R 311-3-6 : vous êtes donc dispensé de carte de séjour pendant la validité de ce visa. Ce visa vous donne les mêmes droits qu'une carte de séjour (travail dans la limite légale de 60 %...). Il est inutile de vous rendre à la Préfecture.

Démarche obligatoire :

Vous devez valider votre visa auprès de l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Pour ce faire, trois mois au plus tard après votre arrivée en France, vous devez envoyer à l'adresse ci-dessous, en recommandé avec accusé de réception, le formulaire qui vous a été remis à l'ambassade ou au consulat de France dans votre pays d'origine, sur lequel vous aurez mentionné votre adresse en France, le numéro du visa, votre date d'entrée en France (ou dans un pays de l'espace Schengen) ainsi que la photocopie des pages de votre passeport où figurent les informations relatives à votre identité et le cachet attestant de la date de votre entrée en France (ou pays de l'espace Schengen).

Direction territoriale OFII

7 rue Quivogne
69286 Lyon cedex 02
www.ofii.fr

Vous serez ensuite convoqué par l'OFII pour valider votre visa, passer la visite médicale obligatoire et payer les taxes réglementaires. C'est à l'issue de cette formalité que vous serez autorisé à séjourner en France. Le non-respect de cette démarche dans les délais vous obligera à retourner dans votre pays afin de solliciter un nouveau visa.

Si vous devez poursuivre vos études en France après l'expiration de votre visa validé par l'OFII : vous devrez déposer en préfecture une demande de renouvellement de votre visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) dans le mois précédant l'expiration de votre visa.



Où déposer une demande de renouvellement de carte de séjour étudiant ?

L'espace multiservices étudiant :

L'espace multiservices étudiant (Résidence La Madeleine – 59, rue de la Madeleine – 69007 Lyon) est ouvert, de 10h à 17h, du 4 septembre 2014 au 31 octobre 2014. Vous pourrez vous y présenter afin de déposer votre demande de renouvellement de titre de séjour et demander la validation des visas long séjour (VLS-TS).

Préfecture du Rhône :

L'accueil, en direct et sans rendez-vous, des étudiants étrangers est situé : 97, rue Molière – 69003 Lyon

Attention : seuls les dossiers complets sont acceptés (original des justificatifs + photocopies en format A4 et non agrafées). Conformément au décret n°2011-638 du 8 juin 2011, un relevé de vos empreintes digitales est effectué lors de votre demande de délivrance de titre de séjour.

Quand dois-je déposer ma demande de renouvellement ? Mon récépissé me permet-il de voyager ?

Vous êtes invité à déposer votre demande de renouvellement de titre de séjour ou de VLS-TS dans les deux mois précédant l'expiration de celui-ci.

Un récépissé de première demande de titre de séjour ne permet pas de voyager à l'étranger, à la différence d'un récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour qui, durant sa durée de validité, le permet.

Pour en savoir plus :

Concernant les étudiants ressortissants de l'espace économique européen : vous êtes étudiant ressortissant de l'espace économique européen (-EEE- les États de l'Union Européenne ainsi que le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande) ou de la confédération helvétique : vous n'avez pas besoin de titre de séjour pour effectuer vos études en France. Votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité suffisent. Toutefois, si vous êtes ressortissant d'un des nouveaux États membres entrés dans l'Union Européenne (Croatie) et n'êtes pas titulaire d'un diplôme de niveau master 2 obtenu en France, et que vous souhaitez travailler, vous êtes obligé de détenir un titre de séjour.

Concernant le montant des taxes à acquitter en timbres fiscaux disponibles dans les points de vente habituels : vous souhaitez des informations quant au montant de la taxe à payer, reportez vous au site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N110.xhtml>

Concernant la réglementation applicable : consultez le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile accessible à partir du site :

<http://www.service-public.fr/textes-officiels/>

et

<http://www.campusfrance.org/fr/page/le-visa-de-long-sejour-pour-etudes-titre-de-sejour-vls-ts>

Preparing for your arrival

Student Visa

(taken from the website of the Préfecture du Rhône)<http://www.rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Sejour-travail-et-naturalisation-des-etrangers/Etudiants>

Section created April 22nd, 2013. Article written July 4th, 2013, updated September 1st, 2014.

When you arrive in France:

You have a CESEDA long stay visa, article R 311-3-6: you are not required to obtain a residence permit while the visa remains valid. This visa gives you the equivalent rights as a residence permit (possibility to work within the legal limit of 60%...). It is unnecessary for you to present yourself at the Préfecture.

Mandatory procedure:

You must have your visa validated by the French office for immigration and integration (OFII). To do this, you must send a registered letter (with "acknowledgement of receipt or equivalent") to the address below, within three months (at the latest) of your arrival in France. The letter must contain the form that you received from the French Embassy, or Consulate, in your country of origin, on which should be noted your address in France, the number of your visa, the date of your entry to France (or in a member Country of the Schengen space) in addition to a photocopy of the pages of your passport that show your identity and the stamp indicating the date of your entry to France (or to a member Country of the Schengen space).

Direction territoriale OFII

7 rue Quivogne
69286 Lyon cedex 02
www.ofii.fr

You will then be summoned by the OFII to validate your visa, pass a mandatory medical test and pay the regulatory taxes. At the end of this process your stay in France will be authorized. Failure to respect this procedure will result in you being obliged to return to your country of origin so as to request a new visa.

If you wish to study in France after the expiry date of your visa, validated by the OFII : you must make a formal request to the Préfecture to renew your long stay visa (VLS-TS) one month before the expiry date of your visa.

Where can I request the renewal of my student resident card?:

The multi service student area:

The multi service student area (Résidence La Madeleine - 59, rue de la Madeleine - 69007 Lyon) is open from 10a.m. to 5p.m., Monday to Friday. You can request the renewal of your residence permit and the validation of your long stay visa (VLS-TS).

Préfecture du Rhône:

Foreign students are received without appointment at the following address: 97, rue Molière - 69003 Lyon

Attention : only complete dossiers will be accepted (original documents+ A4 photocopies, not stapled). In conformity with decree n°2011-638, June 8th, 2011, a digital copy of your fingerprints will be taken on reception of your request for a residence permit.

When should I request the renewal of my residence permit? Does my "proof of demand" allow me to travel?

You are invited to make your application for the renewal of your VLS-TS residence permit two months before its expiry date.

A "proof of demand" for a first application for a residence permit does not allow the applicant to travel abroad, however a "proof of demand" for the renewal of your residence permit will allow you to travel during the period of its validity.

For more information:

Concerning student nationals of the European Economic Area : You are a student national of the European Economic Area (EEA – European Union member states, along with Lichtenstein, Norway and Iceland) or the Swiss confederation : a residence permit is not required to study in France. A valid identity card or passport is sufficient. However, if you are a national from one of the newer member states of the European Union (Croatia) and have not obtained a master 2 level degree in France, and you wish to work, a residence permit is mandatory.

Concerning the amount of taxes to be paid in fiscal stamps, available in the usual retail points: if you require further information as to the sum to be paid you may consult the site: <http://vosdroits.servicepublic.fr/particuliers/N110.xhtml>.

Concerning the applicable regulations: you may consult the code for entry and residence for foreign nationals and the right to asylum here:

<http://www.service-public.fr/textes-officiels/>

and here:

<http://www.campusfrance.org/fr/page/le-visa-de-long-sejour-pour-etudes-titre-de-sejour-vls-ts>

Venir à l'Ensba Lyon

Coming to the Ensba

Ensba Lyon - Depuis l'aéroport :

Navette Rhône Express – Arrêt Gare Part Dieu

> BUS C3 direction Saint-Paul – Arrêt Hôtel de Ville

> BUS C14 ou 19 – Arrêt Homme de la Roche
(rive droite, face aux Subsistances, traverser la passerelle).

Ensba Lyon - Depuis la Gare Part-Dieu :

BUS C3 direction Saint Paul – Arrêt Hôtel de Ville

> BUS C14 ou 19 – Arrêt Homme de la Roche
(rive droite, face aux Subsistances, traverser la passerelle).

Ensba Lyon - Depuis la Gare Perrache :

BUS 31 direction Saint Rambert – Arrêt Homme de la Roche
(rive droite, face aux Subsistances, traverser la passerelle).

Ensba Lyon - From the Airport :

Navette Rhone Express – to the Gare Part Dieu, then

> BUS C3 In the direction of Saint-Paul – to Hôtel de Ville

> BUS C14 ou 19 to the Homme de la Roche

(right bank, across the river from the Subsistances, use the footbridge to cross the river)

From the Part Dieu station :

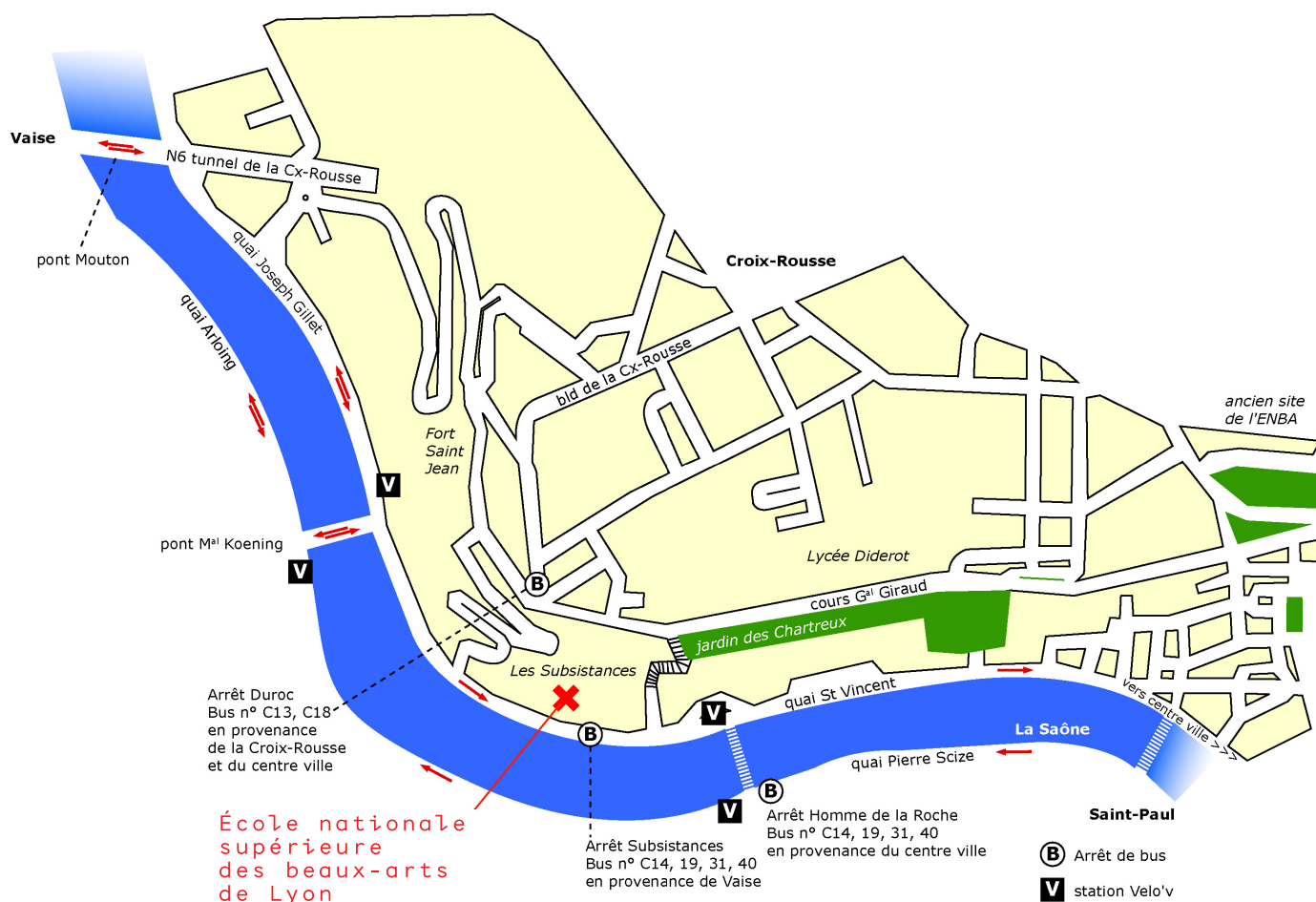
BUS C3 In the direction of Saint-Paul – to Hôtel de Ville

> BUS C14 ou 19 to the Homme de la Roche

(right bank, across the river from the Subsistances, use the footbridge to cross the river)

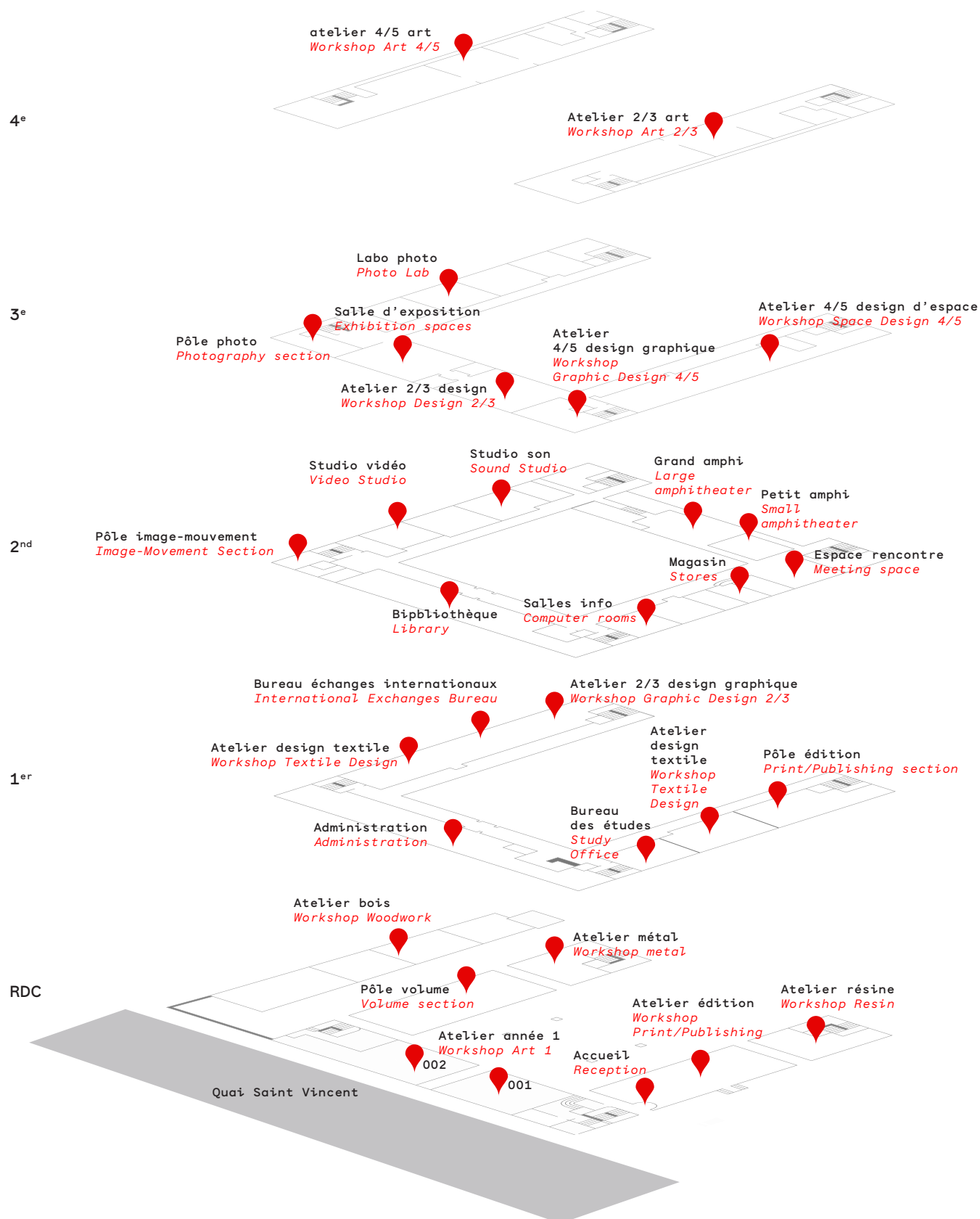
From Perrache station :

BUS 31 direction of Saint Rambert – to the Homme de la Roche
(right bank, across the river from the Subsistances, use the footbridge to cross the river).



Plan de l'école

Map of the School



Informations

Institution

École Nationale Supérieure des Beaux-Arts De Lyon
(Ensba Lyon)

Adresse

8 bis, quai Saint-Vincent – 69001 Lyon – France
tél. : +33 4 72 00 11 62 (coordinateur Erasmus)
+33 4 72 00 11 71 (Accueil)

Directeur

M. Emmanuel Tibloux

Responsable des Mobilités Internationales (étudiants entrants et sortants)

Anabelle Pijot
tél. : +33 4 72 00 11 62
e-mail : anabelle.pijot@ensba-lyon.fr

Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur 2014 – 2020

Code ID Erasmus : F LYON58
Charte Erasmus : 28623-LA-1-FR-E4AKA1-ECHE

Programmes ouverts aux candidats internationaux

Les étudiants en échange passent un semestre ou une année académique à l'Ensba Lyon. Ils bénéficient du programme complet d'enseignement et participent aux mêmes procédures d'évaluation que les étudiants régulièrement inscrits. Dès leur arrivée, ils sont intégrés dans les options et les années concernées :

Bachelor Programmes 1^{er} cycle

Art/Design d'espace/Design Graphique/Design Textile

Programmes 2^e cycle

Art/Design d'espace/Design Graphique

* Le nombre d'étudiants acceptés en design graphique (1^{er} cycle) et design textile (1^{er} cycle) est limité à un étudiant en 2^e année, par semestre et par option.

Sites Web

Site de l'école :

<http://www.ensba-lyon.fr/>

Site des relations internationales :

http://www.ensba-lyon.fr/page_ouverture-internationale

Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/ensbalyon/>

Twitter :

<https://twitter.com/EnsbaLyon>

Instagram

https://www.instagram.com/ensba_lyon/

Calendrier universitaire 2017-2018

1^{er} semestre : 2 octobre 2017 – 09 février 2018

2nd semestre : 27 février 2018 – 29 juin 2018

Les congés 2016/2017

Vacances de Noël : du 23/12/2017 au 07/01/2018

Vacances d'hiver : du 10/02/2018 au 18/02/2018

Vacances de printemps : du 07/04/2018 au 22/04/2018

Fin des cours : 29 juin 2018



Informations

Institution

École Nationale Supérieure des Beaux-Arts De Lyon
(Ensba Lyon)

Address

8 bis, quai Saint-Vincent – 69001 Lyon – France
tél. : +33 4 72 00 11 62 (coordinateur Erasmus)
+33 4 72 00 11 71 (Accueil)

Director

Mr. Emmanuel Tibloux

Person in Charge of International Mobility (incoming and outgoing students)

Anabelle Pijot
tel: +33 4 72 00 11 62
e-mail: anabelle.pijot@ensba-lyon.fr

Erasmus Charter for Higher Education 2014-2020

Erasmus ID Code: F LYON58
Erasmus Charter: 28623-LA-1-FR-E4AKA1-ECHE

Programmes open to International Applicants

Exchange students spend a single semester or school year at the Ensba. They benefit from a complete teaching programme and participate in the same evaluation procedures as their fellow students. From the moment of their arrival in the school they are integrated into the appropriate options and years:

Bachelor Programmes 1st cycle

Art/Space Design/Graphic Design/Textile Design

Programmes 2nd cycle

Art/Space Design/Graphic Design

* The number of students accepted in Graphic Design (1st cycle) and Textile Design (1st cycle) is limited to one student in 2nd year, per semester and per option.

Websites

The School website:
<http://www.ensba-lyon.fr/>

The site for International Relations:
http://www.ensba-lyon.fr/page_ouverture-internationale
Facebook :
<https://fr-fr.facebook.com/ensbalyon/>
Twitter :
<https://twitter.com/EnsbaLyon>
Instagram
https://www.instagram.com/ensba_lyon/

Academic Calendar 2017-2018

1st semester: October 2, 2017 – February 9th, 2018

2nd semester: February 19th 2018 – June 29th, 2018

Holiday Periods 2016/2017

Christmas break: from 23/12/2017 to 07/01/2018

Winter break: from 10/02/2018 to 18/02/2018

Spring break: from 07/04/2018 to 22/04/2018

End of classes: June 29th, 2018

Journée de pré rentrée des étudiants étrangers en échange

Avant le début des cours, l'Ensba Lyon organise une journée spécifique à destination des étudiants accueillis en échange afin de procéder aux modalités administratives et de renseigner les étudiants sur les modalités pédagogiques.

La présence des étudiants en échange a un caractère obligatoire. Merci de vous rendre disponible.

Cette journée est, traditionnellement, ouverte par un petit déjeuner français.

La journée répond à une présentation :

- des modalités administratives,
- du site intranet en présence de l'ingénieur informatique,
- des modalités sécurité sociale avec la participation de la SMERRA et de la LMDE : possibilité d'adhérer à la sécurité sociale étudiante pour les étudiants hors E.E.E., de souscrire à l'une des deux mutuelles étudiantes, de souscrire à une assurance responsabilité civile ou à une assurance logement.

Une visite de l'école dont une visite approfondie de la bibliothèque clôture cette journée.

Il est également attribué, à chaque étudiant, une adresse mail étudiant Ensba Lyon sur le modèle suivant :

prénom.nom@etudiants.ensba-lyon.fr

«L'espace école» recense :

- les plannings par option (les liens permettent de s'abonner aux agendas de l'école sur un logiciel de type iCal), l'agenda général précisant les dates essentielles des examens, des workshops ou toutes informations pédagogiques majeures.
- les contenus de cours et crédits ECTS permettant de rédiger votre contrat d'études en ayant connaissance des contenus de cours.
- l'accès à la messagerie étudiante
- les liens utiles à votre scolarité avec notamment : le plan de l'école, le règlement intérieur, le trombinoscope...
- les nouveautés de la bibliothèque.

Wifi :

L'Ensba Lyon est équipée d'un réseau wifi. Le mot de passe vous est remis lors de la réunion d'information.

Les salles informatiques :

L'Ensba Lyon met à disposition des étudiants, des salles informatiques en libre accès.

L'accès aux pôles :

L'accès aux pôles de l'Ensba Lyon est donné à tous les étudiants à la condition, de s'inscrire au préalable aux sessions d'initiation. Il est conseillé de vous rapprocher des techniciens des différents pôles afin de connaître le calendrier des sessions. Certains équipements ne peuvent être utilisés qu'en présence des techniciens, aussi il est demandé aux étudiants de se rapprocher des techniciens au préalable afin de convenir de rendez-vous.



Information day for international exchange students

Before the beginning of classes the Ensba organizes a specific information day for exchange students so as to communicate the administrative details and to inform the students on the specifics of the school's pedagogy.

It is important that you attend as presence is mandatory for international exchange students.

This information day traditionally begins with a French breakfast.

The information is presented as follows:

- Administrative procedures,
- the school's intranet site, in the presence of an I.T. Engineer,
- Social security details with the participation of the SMERRA and the LMDE: with the possibility of registering for social security for non E.E.A students, with one of the two student complementary health structures and to obtain civil responsibility insurance and/or accommodation insurance.

A tour of the school with a lengthy visit to the library to end the day.

Each student will also be given a school mail address based on the following model:

first name.surname@etudiants.ensba-lyon.fr

The school's intranet contains the following:

- plannings/schedules for each option (links allowing students to subscribe to school agendas using software such as iCal), the general school agenda specifying important dates of exams, workshops and all major pedagogical information,
- Course contents and ECTS credits that allow you to write your study contract with full knowledge of the courses.
- access to your student e-mail address
- useful links such as: a map of the school, school rules and regulations, Trombinoscope...
- News from the library

Wifi:

The Ensba has a school-wide wifi network
The password for the network is distributed during the information meeting

Computer rooms:

The Ensba has a number of computer rooms, freely available to students.

Access to different sections/departments:

Access to the different sections/departments of the school is possible for students, on condition that they have previously registered for the introductory sessions. It is advisable to contact the technicians in the different sections to be informed of the calendar for the sessions. Certain equipment can only be operated in the presence of a technician and students are asked to contact the technicians beforehand to organize a meeting.

Organisation pédagogique

Schéma des études à l'Ensba Lyon

L'Ensba Lyon propose plusieurs cursus d'études sous forme d'options : une option en art et trois options en design.

Le cursus en option art se déroule sur 5 ans dont une première année généraliste commune à tous les cursus. Le premier cycle ou phase programme correspond aux 3 premières années du cursus sanctionnées par le DNA (Diplôme National d'Arts), Le second cycle ou phase projet correspond aux 2 années suivantes et est sanctionné par le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) au grade de Master.

Les 3 options design sont :

- design d'espace
- design graphique
- design textile

Les cursus en design se déroulent, selon les capacités de l'étudiant, sur 3 ou 5 ans dont une première année généraliste commune à tous les cursus.

Le premier cycle ou phase programme correspond aux 3 premières années du cursus sanctionnées soit par le DNA (Diplôme National d'Arts) pour les options design d'espace, design graphique, et design textile.

Le second cycle ou phase projet correspond aux 2 années suivantes et est sanctionné par le DNSEP design (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) au grade de Master, mention design graphique ou mention design d'espace.

Le second cycle des options art et design est accessible à tous les étudiants de l'Ensba Lyon qui ont obtenu le DNAP ou le DNAT et qui ont passé avec succès la commission d'admission en second cycle phase projet pour l'une ou l'autre option.

Les enseignements sont structurés en semestres, en conformité avec le système ECTS (European Credits Transfert System), mais l'étudiant est inscrit pour l'intégralité de l'année universitaire dont la durée est de 34 semaines, d'octobre à juin.

Programmes après le DNSEP :

En complément des cursus diplômants des 1^{er} et 2^e cycle, l'Ensba Lyon propose plusieurs programmes aux jeunes ex-étudiants diplômés :

- un post-diplôme art d'une année
- plusieurs programmes de recherche spécifiques en 2 ans
- un 3^e cycle en 3 ans adossé à 2 unités de recherche

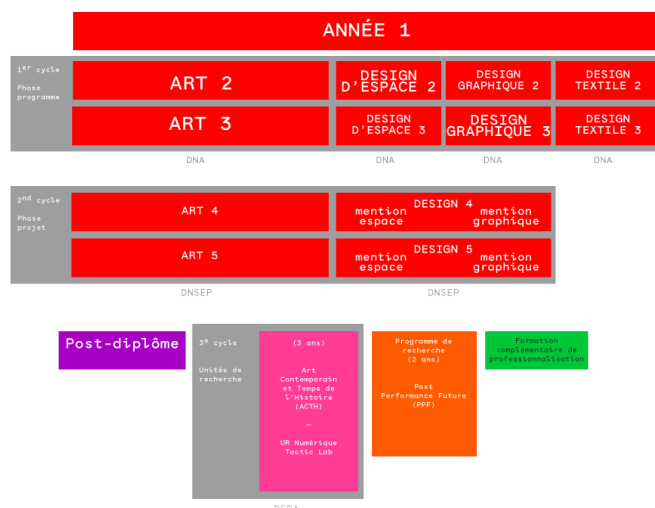
Le post-diplôme art consiste en une formation de haut niveau d'un an comportant une résidence et une bourse d'études pour un petit nombre d'étudiants-chercheurs, titulaires au minimum d'un DNSEP ou d'un diplôme de 2^e cycle universitaire.

Le 3^e cycle correspond à une phase recherche de 3 ans minimum destinée à de jeunes artistes-chercheurs titulaires du DNSEP ou Master équivalent et est sanctionné par le DSRA diplôme supérieur de recherche en art de niveau Bac+8. Le 3^e cycle est adossé aux 2 unités de recherche en activité à l'Ensba Lyon :

- ACTH, art contemporain et temps de l'histoire
- UR Numérique

A ceci s'ajoutent les programme PPF Post-Performance Future subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que le programme expérimental de la Station d'arts poétiques.

L'ensemble de ces programmes propose des moments spécifiques de participation aux étudiants de 2^e cycle dans le cadre de l'initiation à la recherche.



Le processus de Bologne

Le processus de Bologne œuvre à une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur afin de permettre aux étudiants de passer plus facilement d'un établissement et d'un pays à un autre pendant leur cursus d'études et de formation ou à la fin de leurs études pour trouver du travail.

Les crédits ECTS

Les enseignements sont distribués en 4 Unités d'enseignement et structurés en semestres, en conformité avec le système ECTS (European Credits Transfert System), mais l'étudiant est inscrit pour l'intégralité de l'année universitaire dont la durée est de 34 semaines, d'octobre à juin.

<http://www.europe-education-formation.fr/page/ects>

L'organisation des enseignements

Toutes les informations concernant les contenus et modalités des enseignements dont vous allez bénéficier au cours de votre séjour d'études en mobilité vous sont fournies dès la rentrée par le coordinateur et l'équipe pédagogique de l'option que vous allez intégrer. Vous pouvez préalablement vous référer aux contenus des cours et aux caractéristiques des enseignements et des équipes sur le site Internet de l'école.

L'échange avec l'établissement d'envoi

L'étudiant en échange a la responsabilité de se présenter au Bureau des Echanges internationaux à son arrivée et de prendre un rendez-vous avant son départ à ce même bureau.

L'Ensba Lyon s'engage à fournir à l'établissement d'envoi et à l'étudiant un relevé de notes dans un délai défini dans l'accord inter-institutionnel, et normalement dans les 5 semaines suivant la publication des résultats de l'étudiant dans l'établissement d'accueil.

Le relevé de notes de l'Ensba Lyon contient à minima les informations figurant sur le modèle du contrat d'études.

Les dates effectives de début et de fin de période de mobilité sont indiquées et basées sur les définitions suivantes :

- La date de début de la période de mobilité est le premier jour de présence de l'étudiant dans l'établissement d'accueil.
- La date de fin de la période de mobilité est le dernier jour de présence de l'étudiant à l'Ensba Lyon et non sa date effective de départ. C'est, par exemple, la fin de la période d'examen, des cours ou de la période de présence obligatoire.
- A réception du relevé de notes de l'Ensba Lyon, l'établissement d'envoi s'engage à fournir à l'étudiant, sans qu'il ait besoin de le demander, un relevé de notes, normalement dans un délai de 5 semaines. Il y sera joint le relevé de notes de l'établissement d'accueil.
- Le cas échéant, l'établissement d'envoi retranscrira les notes obtenues par l'étudiant au cours de sa mobilité, en tenant compte du système de notation de l'établissement d'accueil.

Les conférences

Un cycle hebdomadaire de conférences sous la responsabilité d'un professeur, est programmé en amphithéâtre, le mercredi à 17h. La présence des étudiants en échange est fortement conseillée, au même titre que les étudiants de l'Ensba Lyon.

Sa programmation est pluridisciplinaire, en relation directe avec les enseignements, parfois prolongeant le temps d'un studio ou d'un workshop, il s'agit d'une structure de «travail de la parole» : artistes, philosophes, écrivains, cinéastes y viennent partager leurs pratiques de créateurs. Une part de la programmation aborde plus particulièrement les questions relatives au design (graphique, textile, d'espace...) dans le même cadre. La parole de l'intervenant peut relever du commentaire, de la recherche théorique ou de l'expérience artistique, littéraire, etc. L'image projetée ou diffusée peut jouer le rôle de support, de complément ou de lanceur.

Les conférences sont ouvertes à tous les étudiants et personnel de l'école. Tous les enseignements sont interrompus afin de permettre la participation de l'ensemble des étudiants et des enseignants de l'école, toutes options et années confondues.



Pedagogical organisation

Organization in the Ensba Lyon

The Ensba Lyon proposes a number of curricula in the form of options: one art option and three design options.

The art option curriculum unfolds over 5 years with a general first year, common to all options. The first cycle or programme phase corresponds to the first three years of the curriculum, and is validated by a DNA. The second cycle, or project phase, corresponds to the two following years and is validated by a DNSEP (National Higher Degree in Visual Expression) being a Master's grade qualification.

The three design options are:

- space design
- graphic design
- textile design

The design curricula takes place, according to the student's abilities, over 3 or 5 years including a general first year, common to all of the options.

The first cycle or programme phase corresponds to the first three years of the curriculum, and is validated by a DNAP (National Diploma in Visual Art)/DNA for the space design option, DNA for the graphic and textile design options. The second cycle, or project phase, corresponds to the two following years and is validated by a DNSEP (National Higher Degree in Visual Expression) being a Master's grade qualification with a graphic design or space design mention.

The second cycle of the art and design options is open to all students from the Ensba Lyon who have obtained a DNAP or DNAT, and who have been accepted into the second cycle project phase by the appropriate admissions panel for each option.

Teaching is organized into semesters, conforming to the ECTS system (European Credits Transfer System), however the student is registered for the whole of the academic year, lasting for 34 weeks, from October to June.

Post DNSEP programmes:

As a complement to the qualifying curricula of the 1st and 2nd cycles, the Ensba Lyon proposes a number of programmes to young graduate ex-students:

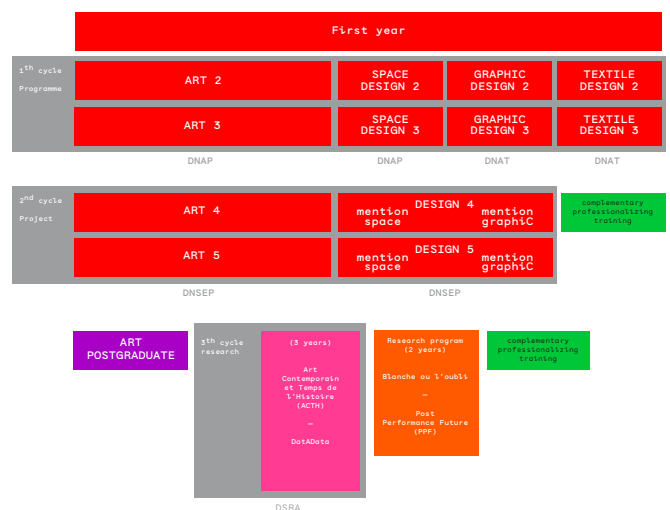
- a one year postgraduate art course
- a number of 2 year specific research programmes
- a 3 year 3rd cycle backed by 2 research units

The postgraduate art course consists of a high level training of one year including a residency and a study grant for a small number of student-researchers, holding a DNSEP or a 2nd cycle university degree.

The 3rd cycle corresponds to a 3 year (minimum) research phase, geared towards young artist-researchers, holding a DNSEP or Master's equivalent and is validated by the DSRA higher degree in art research with a Bac+8 level. The 3rd cycle is backed by two active research units of the Ensba Lyon: ACTH, Contemporary Art and Historical Temporalities.

To this can be added the PPF Post-Performance Future, subsidized by the Minister for Culture and Communication, along with the experimental programme of the Station d'arts poétiques.

The ensemble of these programmes propose specific moments for participation to students from the 2nd cycle in the context of initiation to research.



The Bologna Process

The Bologna Process offers a transparency, and a clear reading to all European higher education qualifications so as to allow students to move more easily from one country to another during their studies, or at the end of their studies in the goal of finding work.

ECTS credits

Teaching is spread over 4 Teaching Units, conforming to the ECTS system (European Credits Transfer System), however the student is registered for the whole of the academic year, lasting for 34 weeks, from October to June.

<http://www.europe-education-formation.fr/page/ects>

Pedagogical organization

All of the information concerning the contents and characteristics of the teaching provided to you during your stay is supplied to you at the beginning of the year by the co-ordinator and the teaching staff of the option that you have chosen.

You can consult the course content and the characteristics of the teaching and staff on the school website ahead of time.

Lectures

A weekly lecture cycle, under the direction of a member of the teaching staff, is programmed in the amphitheater each Wednesday at 5p.m. Attendance of exchange students is strongly advised, as it is to students of the Ensba Lyon.

The programme is multidisciplinary and closely linked to teaching, sometimes extending the time of a studio or a workshop, in the form of a "speech work": artists, philosophers, writers, film makers participate, sharing their practice as creators. One area of the programme deals more specifically with questions relating to design (graphic, textile, space...) within the same framework. The contribution of the lecturer can take the form of commentary, theoretical research or artistic, literary experience etc... The projected or distributed image can play the role of media, complement or catalyst.

Lectures are open to all students and staff from the school. All of the classes are suspended so as to allow the students and staff in the school to participate. All of the options and years are concerned.

Exchange with the issuing establishment

Exchange students must make contact with the Bureau des Echanges internationaux (International Exchange Bureau) on their arrival and organize a meeting with the same Bureau before leaving the school.

The Ensba Lyon is committed to providing a record of grades to the issuing establishment and students according to a deadline contained in the inter-establishment agreement, normally in the 5 weeks following the publication of the student's results in the host establishment.

The transcript of student grades of the Ensba Lyon contains a minimum of information figuring on the study contract model.

The dates for the beginning and end of the period of mobility are indicated and based on the following definitions:

- The start date for the period of mobility is the first day where the student is present in the host establishment.
- The end date of the period of mobility is the last date of the student's presence in the Ensba Lyon and not the date of departure. For example, it is the end of the exam period, classes or the period of mandatory presence.
- On reception of the transcript of student grades from the Ensba Lyon, the issuing establishment commits to providing it to the student, without the latter needing to make the request, within a standard period of 5 weeks.
- Where appropriate, the issuing establishment will rewrite the grades obtained by the student during the period of mobility, taking into account the grading system of the host establishment.

La bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est strictement réservé aux étudiants et aux enseignants. L'équipe est heureuse de recevoir les étudiants en échange de l'Ensba Lyon.

La bibliothèque est située au 2^e étage de l'école. Elle est ouverte du lundi au jeudi de 9h00 à 19h30, le vendredi de 9h30 à 18h00.

La bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon mène un travail spécifique résolument tourné vers la création artistique contemporaine dans ses formes les plus diverses.

Elle a pour ambition d'accompagner les étudiants dans leurs expérimentations du sensible ainsi que dans leurs questionnements intellectuels.

Pôle associé à la Bibliothèque Municipale de Lyon, elle bénéficie de ses outils et de son système de catalogage, mais a fait l'objet d'une réflexion particulière afin d'adapter son plan de classement aux nécessités pédagogiques de l'école.

La bibliothèque dispose :

- d'un ordinateur dédié à la consultation du catalogue informatisé.
- de trois iMacs et de deux scanners pour le travail sur place, la consultation libre d'internet.
- de trois postes de consultation pour le visionnage des vidéos & dvd.
- de deux iPads pour lire sur place la presse quotidienne nationale, documents numériques & eBooks, notamment ceux créés à l'école, s'informer sur l'actualité artistique, utiliser les applications de dessin ou de création sonore...
- d'une liseuse empruntable, avec une première sélection de livres numériques proposée par Publie.net avec l'aide du Centre national du livre dans le cadre du projet « 100 bibs 50 ebooks ».

Elle propose en outre l'accès à 2 bases de données en ligne spécialisées en histoire de l'art, ainsi qu'à une encyclopédie numérique.

Des méthodologies pour l'apprentissage des langues étrangères ou du français peuvent également être empruntées.

La bibliothèque est organisée en quatre espaces distincts : l'espace d'accueil, les deux salles principales et le bureau.

- **L'espace d'accueil :**
espace de renseignement et d'accueil, ce lieu de passage accueille aussi les quotidiens nationaux, une documentation relative aux conférences hebdomadaires, ainsi que les collections audiovisuelles derrière la banque de prêt. De part et d'autre de l'espace d'accueil se trouvent les deux salles principales.
- **La salle d'actualité :**
espace d'information, ouvert sur la vie de l'école, lieu d'échanges entre les étudiants, les enseignants, les intervenants... Elle contient la presse internationale, les magazines, la littérature contemporaine, la théorie : histoire de l'art, philosophie, sciences, les catalogues d'expositions collectives ainsi que des ouvrages classés par pôles thématiques : photographie, design, graphisme, mode...
- **La salle de lecture :**
espace d'étude, c'est un lieu plus silencieux, conçu pour une lecture approfondie et un travail d'écriture au calme. Les monographies d'artistes sont conservées dans cette salle : tous les artistes se côtoient quel que soit leur champ d'intervention de façon à favoriser les approches transversales. Elle contient aussi les ouvrages de référence classés par mouvement, période, ou domaine artistique, les dictionnaires et encyclopédies ainsi qu'un fonds d'ouvrages à caractère iconographique.
- **Le bureau :**
situé au fond de la salle d'actualité. Cet espace consacré à la gestion des collections est un lieu ouvert à toute demande de renseignement concernant la recherche documentaire et l'accès aux livres d'artistes en consultation sur place. Dans ce lieu sont conservés les mémoires des étudiants de première année.

Les cartes de photocopies et impressions sont en vente auprès du Service Finances-Comptabilité de l'Ensba Lyon.

The Library

Access to the library is strictly reserved for students and teaching staff. The team is happy to welcome exchange students to the Ensba Lyon.

The library is located on the 2nd floor of the school. It is open from Monday to Thursday, from 9a.m. To 7:30p.m., Friday from 9:30a.m. To 6p.m.

The library of the Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Lyon operates in a specific fashion that is geared towards contemporary artistic creation in its most diverse forms.

It has the goal of accompanying students in their experimenting with the sensitive and in their intellectual exploration.

Associated with the Municipal Library of Lyon, it benefits from the cataloging tools and system, but also benefits from a particular thinking, adapting its system of classification to the pedagogical requirements of the school.

The Library provides:

- a computer dedicated to the consultation of the digitized catalogue.
- three iMacs and two scanners to allow work to be done in the library and free access to internet.
- three set-ups for consulting and viewing dvds and videos.
- two iPads allowing access to national daily press, digital documents and e-books, notably those created by the school, allowing students and teachers to remain up to date on current affairs in art, use drawing or sound creation applications...
- an e-reader can be borrowed, containing a first selection of digital books proposed by Publie.net with the help of the National Book Center in the context of the "100 bibs 50 ebooks" project.

The library also proposes access to two online databases specializing in art history and a digital encyclopedia.

Books for learning foreign languages and learning French can also be borrowed from the library.

The library is organised into four distinct spaces: reception, two main rooms and the staff office.

- **Reception:**
a space for information and contact with the library team, this space also contains daily newspapers, documentation relating to the weekly lectures in the school along with a collection of audiovisual documents located behind the main desk. The main rooms of the library are found on either side of the reception.
- **The Meeting Room:**
a space for information, an important element in the life of the school, a place of exchange for students, teachers and other participants... It contains international publications, magazines, contemporary literature, theory: art history, philosophy, science... group exhibition catalogues in addition to works filed by theme: photography, design, graphic design, fashion...
- **The Reading Room:**
a study oriented space, a quieter area, designed to privilege reading and writing in an environment conducive to work. Artist monographs are conserved in this room: artists are found side by side irrespective of their field of intervention, with the goal of encouraging transversal approaches. It also contains reference works organized by movement, period or artistic domain, dictionaries and encyclopedias along with a fund of works of an iconographic nature.
- **The Office:**
Located at the end of the meeting room, this space is dedicated to the management of collections and is open to all requests for information concerning documentary research and access to the artist books available for consultation on site. First year student dissertations are conserved here.

Photocopy and Print cards are sold in the Finance-Accounting Department of the school.



Vie quotidienne

Voici quelques informations pratiques de vie étudiante.

Hébergements

Les étudiants internationaux peuvent solliciter Expat Agency Lyon :

<http://www.expat-agency-lyon.com/>

Hébergement en résidence étudiante

Le CROUS propose divers types de logements en résidences :

- Les chambres universitaires traditionnelles : de 9 m² à 10,5 m², avec cuisine, douche et toilettes en commun (156 € par mois).
- Les chambres doubles (en faible nombre) : de 15 à 18 m², destinées à la colocation (179 € par mois).
- les chambres réhabilitées ou «studettes» : de 9 m² à 12 m², avec douche et toilettes intégrées dans la chambre, équipées d'un réfrigérateur et éventuellement d'un micro-ondes (246 € par mois).
- Les appartements partagés : logement en colocation, avec salle de bain et cuisine communes à 6 chambres individuelles (226 € par mois).
- les studios : de 15 à 18 m² avec douche, toilettes et kitchenette intégrées dans le studio. En moyenne, le coût d'un studio est de 380 € par mois.
- les T1 bis, T2 et T3 : de 30 à 46 m², destinés à la colocation, sauf exception (386 € en moyenne par mois, pour un T1).

Certaines résidences proposent des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

La durée du contrat de location est de 10 mois pour les chambres (du 31 août au 30 juin) et de 12 mois pour un studio (du 1^{er} septembre au 31 août). Pour l'ensemble des logements, une caution solidaire est demandée, entre 150 € et 250 € suivant le type du logement

Les chambres en résidences traditionnelles peuvent donner droit à l'ALS tandis que les logements dans les résidences nouvelles peuvent ouvrir droit à l'APL.

Pour obtenir un logement, contacter le service du dossier social étudiant :

CROUS Service DSE
25, rue Camille Roy – 69366 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 80 13 00

Pour les demandes de logement, les étudiants doivent se connecter par internet entre le 15 janvier et le 30 avril de chaque année :

www.crous-lyon.fr

Liste des résidences traditionnelles

André Allix (Lyon 5) : 04 78 25 47 13
Jussieu (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Jacques Cavalier (Lyon 3) : 04 78 54 08 62
Puvis de Chavannes (Villeurbanne) : 04 78 89 62 02
La Madeleine (Lyon 7) : 04 72 80 49 62
Jean Mermoz (Lyon 8) : 04 78 74 41 64
Benjamin Delessert (Lyon 7) : 04 78 61 41 41
Monod (Villeurbanne) : 04 78 89 62 02

Liste des nouvelles résidences

Les Arches d'Agrippa (Lyon 5) : 04 78 25 47 13
La Croix du sud (Lyon 8) : 04 78 75 54 38
Les Antonins (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Garibaldi (Lyon 7) : 04 72 80 49 62
Le vieux fort (Lyon 5) : 04 78 25 47 13
Althéa (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Einstein (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Paul Bert/Manufacture (Lyon 3) : 04 72 80 49 62
Paradin (Lyon 8) : 04 78 74 13 12
Jussieu Studios (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Voltaire (Lyon 3) : 04 78 61 41 41
Vet'Agro Sup (Marcy l'Étoile) : 04 78 57 61 65

Résidences étudiantes HLM

Service social :

173 av Jean Jaurès 69364 Lyon cedex 07.
Tél. : 04 72 81 55 5

Opac du Rhône :

Siège au 194 rue Duguesclin,
69433 Lyon cedex 03.
Tél. : 04 78 95 52 00
communication@opacdurhone.fr

Cet organisme public ne dispose pas de logements spécifiquement réservés aux étudiants. Cependant il possède 600 logements sur le parc immobilier de Bron-Parilly, dont 300 T1 et T2. Ces logements sont généralement proposés à des étudiants. La procédure reste la même pour tous, il faut constituer un dossier complet auprès de l'OPAC. Pour effectuer les demandes de logement :

<http://www.grandlyonhabitat.fr>
opacimmo@grandlyon.fr
tél. : 0 820 427 010

Résidences ALLIADE réservées aux étudiants

Alliade Habitat SA d'HLM propose 6 résidences étudiantes équipées et conventionnées APL sur Lyon et Villeurbanne.

- Résidence La Cartésienne 130 rue Tronchet – 69006 Lyon
- Résidence Jayet 24 rue de Gerland – 69007 Lyon
- Résidence Métropolis 2 Place de Paris – 69009 Lyon
- Résidence Colin 37 rue Colin – 69100 Villeurbanne
- Résidence Epsilon 17 rue Jean-Claude Vivant – 69100 Villeurbanne
- Résidence Les Diamantines 62 rue de la Madeleine – 69007 Lyon

Service location pour étudiants :
04 72 80 55 61 ou 04 72 80 55 87

Plus de renseignements et dossiers en ligne sur :
www.alliadehabitat.com – etudiant@alliade.com

location-etudiant.fr renseignements et dossier en ligne sur :
www.location-etudiant.fr

Hébergement temporaire

- **ARALIS (Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale) :**
Aralis, 33 rue Albert Thomas 69003 Lyon
Tél. : 04 72 75 79 30 – service.logement@aralis.org
- **Auberge du Vieux Lyon :**
41/45 montée du chemin neuf 69005 Lyon
Tél. : 04 78 15 05 50 – lyon@fuag.org
- **Auberge de jeunesse de Vénissieux :**
51, rue Roger Salengro 69200 Vénissieux.
Tél. : 04 78 76 39 23
- **La Maison des Étudiants du Rhône :**
13 avenue Joannès Masset 69009 Lyon
Tél. : 04 78 64 66 09

Le Logement privé

Service logement en ville du CROUS

Le service du logement en ville du CROUS permet aux étudiants qui n'ont pu être admis en résidence universitaire de trouver des adresses de chambres ou d'appartements chez des particuliers.

Les offres sont consultables sur place ou sur le site internet.

Tél. : 04 72 80 13 24 ou 04 72 80 13 26

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

<http://www.crous-lyon.fr> / logville@crous-lyon.fr

Le Club Étudiant OSE Point Logement :

www.leclubetudiant.com

Il s'agit d'une association réservée aux lycéens et étudiants qui met à leur disposition une large offre locative :

- Un fichier d'annonces de particuliers mis à jour quotidiennement (du studio au F4).
- Des logements en résidences pour étudiants, meublés ou non avec possibilité d'APL ou d'ALS, et cela dans la plupart des arrondissements de Lyon et Villeurbanne. Les conseillers logement d'OSE pourront vous fournir toute l'information sur les aides au logement, les contrats de location...Inscription et renseignement sur place.
- 78 rue de Marseille 69007 Lyon
Tél. : 04.78.69.62.62 ou 04 78 69 63 63
de 10h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00;

CRIJ

Offres de logement toute l'année : le CRIJ diffuse, à l'attention des jeunes en général et des étudiants en particulier, l'ensemble des informations pratiques relatives au logement. Les différentes formules de logement sont déclinées sous forme de fiches avec adresses et coordonnées téléphoniques.

Un service d'annonces entre particuliers très efficace est à votre disposition dans les locaux de l'association.

66 cours Charlemagne, 69002 Lyon

<http://www.crijrhonealpes.fr/>

Service emploi/logement : 04 72 77 00 66 / crijlyon@crijrhonealpes.fr

Ouverture du lundi au jeudi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le vendredi de 13h30 à 18h

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement du Rhône) :

www.adil69.org

L'ADIL offre un conseil complet et personnalisé en matière de logement : relations avec les professionnels, démarches pour obtenir un logement social, contrats, assurances bail, loyer et charges, accession à la propriété.

Une mine d'informations sur les aspects juridiques, financiers ou fiscaux. Elle offre également une présentation de l'offre de logements : prix, adresses.

ADIL du Rhône

Lyon 9 rue Vauban 69006 Lyon

Tél. : 04.78.52.84.84

Horaires de réception :

lundi au jeudi, 9h00 à 18h00 sur RDV, sans interruption.

Où trouver des petites annonces de logements ?

Les sites d'annonces de logements

www.paru-vendu.fr

La presse locale, Le progrès, le Dauphiné...

Les repas

L'Ensba Lyon ne dispose pas d'un lieu de restauration ou d'une cafétéria. Toutefois, des distributeurs d'en-cas et de boissons sont à disposition dans l'espace rencontre. L'association des étudiants propose également des sandwiches. A proximité de l'École, vous trouverez plusieurs lieux de restauration/sandwicherie à petit prix.

Restaurant du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse

Les étudiants de l'Ensba peuvent accéder à midi au restaurant du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, en face de l'école (3 quai Chauveau). Le prix du repas est de 3,35€. Pour des raisons de grande affluence à midi, l'accès n'est possible pour les étudiants de l'Ensba qu'à partir de 12h45 et jusqu'à 14h du lundi au vendredi. Pendant les vacances universitaires, le restaurant ferme à 13h30.

Les étudiants intéressés doivent tout d'abord s'inscrire auprès du service études et scolarité de l'Ensba Lyon munis d'une photo d'identité, de la photocopie de la carte d'étudiant et d'un règlement de 20€ minimum exigé pour l'ouverture du compte. Le secrétariat leur délivrera «un bon d'accès au restaurant». Lors du premier passage au restaurant du conservatoire, les étudiants doivent donner ce bon d'accès et l'ensemble des pièces demandées par le service études et scolarité. Dès le deuxième passage, le service du restaurant remettra à chaque étudiant inscrit une carte magnétique.

Autour de l'École

- Le Quai des Arts dans l'enceinte des Subsistances
- Boulangeries sur le quai St Vincent et rue de la Martinière

Les restaurants universitaires «Resto'U»

Les 15 Restaurants Universitaires fonctionnent tous les jours, exceptés les dimanches et jours fériés (voir le calendrier trimestriel pour les horaires d'ouverture). Un repas traditionnel est servi contre un ticket au tarif de 3,35€ pour 2016/2017.

Les autres formules de repas sont proposées contre paiement en espèces et carte monéo. Une formule «repas contre ticket» est possible dans chacun des points de restauration du CROUS. Les adresses sur www.crous-lyon.fr

Dans les cafétérias «Café'U»

Au sein des établissements d'enseignement supérieur, il existe des cafétérias gérées ou non par le CROUS. Elles proposent sandwiches, pizzas, quiches et parfois même des salades. Elles sont souvent ouvertes toute la journée, à la différence des restaurants traditionnels. Une formule «repas contre ticket» est possible dans certaines cafétérias du CROUS.

Le dimanche et jours fériés

- Service de livraison à domicile.
- Marchés lyonnais, nombreux en matinée, y compris le dimanche.
- Des plats cuisinés (plat, yaourt, dessert) à réchauffer sont en vente 24h/24 contre un ticket à l'accueil des résidences universitaires.

Here is some practical information relating to student life:

Accommodation

International students can contact the Expat Agency Lyon:

<http://www.expat-agency-lyon.com/>

Accommodation and student residences

The CROUS proposes various types of accommodation in residences:

- Traditional University Rooms: from 9m² to 10.5m², with shared kitchens, showers and toilets (156€ per month)
- Double Rooms (few are available): from 15 to 18m², geared towards cohabitation (179€ per month).
- Restored Rooms or "mini studios": from 9m² to 12m², with shower and toilet, equipped with a refrigerator and eventually a microwave (246€ per month).
- Shared Apartments: geared towards cohabitation, with bathroom, kitchen and 6 single bedrooms (226€ per month)
- Studios: from 15 to 18m² with shower, toilet and kitchenette. On average a studio costs 380€ per month.
- T1 bis, T2 and T3: from 30 to 46m², geared towards cohabitation with some exceptions (386€ on average per month for a T1).

Certain residences propose accommodation adapted to people with reduced mobility.

The length of a typical rental contract is 10 months for rooms (from August 31st to June 30th) and 12 months for a studio (from September 1st to August 31st). For all accommodation a deposit is required – between 150€ and 250€ according to the type of accommodation.

Traditional rooms in residences can give access to the ALS rent assistance/allocation while accommodation in newer residences can give access to the APL rent assistance/allocation.

To find accommodation, contact the department that deals with students:

CROUS Service DSE

25, rue Camille Roy-69366 Lyon cedex 07
Tel : 04 72 80 13 00

For accommodation requests, students must register online: between January 15th and April 30th of each year:

www.crous-lyon.fr

List of traditional residences

André Allix (Lyon 5) : 04 78 25 47 13
Jussieu (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Jacques Cavalier (Lyon 3) : 04 78 54 08 62
Puvis de Chavannes (Villeurbanne) : 04 78 89 62 02
La Madeleine (Lyon 7) : 04 72 80 49 62
Jean Mermoz (Lyon 8) : 04 78 74 41 64
Benjamin Delessert (Lyon 7) : 04 78 61 41 41
Monod (Villeurbanne) : 04 78 89 62 02

List of newer residences

Les Arches d'Agrippa (Lyon 5) : 04 78 25 47 13
La Croix du sud (Lyon 8) : 04 78 75 54 38
Les Antonins (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Garibaldi (Lyon 7) : 04 72 80 49 62
Le vieux fort (Lyon 5) : 04 78 25 47 13
Althéa (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Einstein (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Paul Bert/Manufacture (Lyon 3) : 04 72 80 49 62
Paradin (Lyon 8) : 04 78 74 13 12
Jussieu Studios (Villeurbanne) : 04 78 93 34 21
Voltaire (Lyon 3) : 04 78 61 41 41
Vet'Agro Sup (Marcy l'Étoile) : 04 78 57 61 65

HLM (Fixed cost Housing) student residences

Social Service:

173 av Jean Jaurès 69364 Lyon cedex 07.
Tel: 04 72 81 55 5

Opac du Rhône :

Headquarters at 194 rue Duguesclin,
69433 Lyon cedex 03.
Tel: 04 78 95 52 00
communication@opacdurhone.fr

This public organization does not manage accommodation specific to students. However it does manage 600 accommodation spaces in the Bron-Parilly property park, including 300 T1 and T2 spaces. This accommodation is generally proposed to students. The procedure is the same for all, and a full application must be sent to the OPAC. To apply for accommodation:

<http://www.grandlyonhabitat.fr>
opacimmo@grandlyon.fr
Tel: 0 820 427 010

ALLIADE Residences reserved for students

Alliade Habitat Sa d'HLM proposes 6 student residences equipped with the possibility of APL in Lyon and Villeurbanne.

- Résidence La Cartésienne 130 rue Tronchet - 69006 Lyon
- Résidence Jayet 24 rue de Gerland - 69007 Lyon
- Résidence Métropolis 2 Place de Paris - 69009 Lyon
- Résidence Colin 37 rue Colin - 69100 Villeurbanne
- Résidence Epsilon 17 rue Jean-Claude Vivant - 69100 Villeurbanne
- Résidence Les Diamantines 62 rue de la Madeleine - 69007 Lyon

Accommodation rental service for students:
04 72 80 55 61 ou 04 72 80 55 87

For more information online :

www.alliadehabitat.com - etudiant@alliade.com

location-etudiant.fr

For more information and application documents online:
www.location-etudiant.fr

Temporary Accommodation

- **ARALIS (The Rhône-Alpes Association for accommodation and social insertion):**
Aralis, 33 rue Albert Thomas 69003 Lyon
Tel: 04 72 75 79 30 – service.logement@aralis.org
- **Auberge du Vieux Lyon (Hostel):**
41/45 montée du chemin neuf 69005 Lyon
Tel: 04 78 15 05 50 – lyon@fuag.org
- **Auberge de jeunesse de Vénissieux (Hostel):**
51, rue Roger Salengro 69200 Vénissieux.
Tel: 04 78 76 39 23
- **La Maison des Étudiants du Rhône:**
13 avenue Joannès Masset 69009 Lyon
Tel: 04 78 64 66 09

Private Accommodation

Service logement en ville du CROUS

City Accommodation Department of the CROUS
The City Accommodation Department of the CROUS allows students who are not admitted to student residences to find addresses of private rooms or apartments to rent. Offers can be consulted on site or online.
Tel: 04 72 80 13 24 or 04 72 80 13 26
Open Monday to Friday 9a.m. to 5p.m.
<http://www.crous-lyon.fr> / logville@crous-lyon.fr

The OSE Point Logement Student Club:

www.leclubetudiant.com

This is an association for high-school and third level students that makes a large quantity of accommodation available to them:

- A list of available accommodation, updated daily (from studios to F4 apartments)
Residence accommodation for students, furnished or not, with access to APL and ALS, in most districts of Lyon and Villeurbanne. OSE accommodation councillors can provide you with all of the information pertaining to accommodation aid, rental contracts...Registration and information is provided on site.
78 rue de Marseille 69007 Lyon
Tel: 04.78.69.62.62 or 04 78 69 63 63, from 10a.m. To 1p.m. And 2p.m. To 6p.m.;

CRIJ

Year round offers of accommodation : The CRIJ distributes all of the practical information pertaining to accommodation, to young people in general and students in particular. Different types of accommodation are represented in file form with telephone numbers and addresses.

A highly efficient service for individual accommodation offers is available on the association's premises.

66 cours Charlemagne, 69002 Lyon

<http://www.crijrhonealpes.fr/>

Employment/Accommodation department: 04 72 77 00 66 / crijlyon@crijrhonealpes.fr

Open from Monday to Thursday from 10a.m. To 12:30p.m. and from 1:30p.m. To 6p.m. and on Friday from 1:30p.m. To 6p.m.

ADIL (Rhône Departmental Agency for Accommodation Information):

www.adil69.org

The ADIL offers a full and personalized accommodation advice service: how to work with professionals, procedures for obtaining social accommodation, contracts, insurance, rent and fees, ownership.

It provides a massive quantity of information on legal, financial and fiscal aspects, and also offers a presentation of accommodation offers: cost, addresses.

ADIL du Rhône - Lyon 9 rue Vauban 69006 Lyon

Tel: 04.78.52.84.84

Opening hours : Monday to Thursday, 9a.m. to 6p.m. by appointment.

Where can I find advertised accommodation?

Accommodation offers online:

www.paru-vendu.fr

Local newspapers, Le progrès, le Dauphiné...

Meals

The Ensba Lyon does not have a designated cafeteria space. However, food and drink vending machines are available in the meeting space. The students association also proposes sandwiches. Various restaurants and reasonably priced sandwich bars can be found near to the school.

The Restaurant of the Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse

Students from the Ensba Lyon can use the restaurant of the Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, located opposite the school (3 quai Chauveau) at midday

The price of a meal is 3.35 €. Due to the large influx of people at midday, access is only possible for students of the Ensba from 12:45p.m. to 2p.m. Mondays to Fridays. During University holiday periods the restaurant closes at 1:30p.m.

Interested students must first be registered with the school and studies department of the Ensba Lyon, providing a passport photo, a photocopy of their student card and 20€ to open an account. The secretary will then provide "an official pass for the restaurant". On their first time in the restaurant, students must provide this pass and the other documents required by the school and studies department. From the second time onwards, the restaurant will provide each registered student with a restaurant card.

Around the school

- Le Quai des Arts on the premises of the Substances
- Bakeries on the quai St Vincent and the rue de la Martinière

«Resto'U» university restaurants

The 15 University Restaurants are open every day, except Sundays and National Holidays (see the quarterly calendar for opening hours). A traditional meal is served can be paid for with a ticket and costs 3.35€ for the 2016/2017 period.

Other meal formulas are offered and can be paid for in cash or with a monéo card.

A "meal for ticket" formula is possible at the CROUS restaurants. Addresses can be found at:

Les adresses sur www.crous-lyon.fr

«Café'U» cafeterias

Cafeterias, managed by the CROUS, or not, can be found within the establishments of higher education. They propose sandwiches, pizzas, quiches and sometimes salads. They are often open all day, which is not the case with traditional restaurants. A "meal for ticket" formula is possible in certain CROUS cafeterias.

Sunday and national holidays

- Home delivery service.
- Numerous Lyonnais markets in the mornings, including Sunday.
- Pre-prepared meals (main course, yoghurt, dessert) to be reheated are on sale 24 hours a day in the reception area in university residences and can be paid for with tickets.

Vos contacts à l'Ensba Lyon

Echanges internationaux, stages :

Anabelle Pijot
anabelle.pijot@ensba-lyon.fr

Bureau des Études et de la scolarité :

- **Responsable études et scolarité**
Valérie Grondon
valerie.grondon@ensba-lyon.fr
- **Gestionnaires études et scolarité**
Amélie Blanck,
amelie.blanck@ensba-lyon.fr

Alain Ailloud
alain.ailloud@ensba-lyon.fr

Vous trouverez les noms et coordonnées de l'ensemble du personnel administratif et pédagogique de l'Ensba Lyon sur «L'espace école».

Your Contacts in the Ensba

International exchanges, internships :

Anabelle Pijot
anabelle.pijot@ensba-lyon.fr

Studies and schooling Office :

- **Person in charge of studies and schooling**
Valérie Grondon
valerie.grondon@ensba-lyon.fr
- **Studies and schooling management**
Amélie Blanck,
amelie.blanck@ensba-lyon.fr

Alain Ailloud
alain.ailloud@ensba-lyon.fr

All of the names and coordinates of the administrative and technical personnel, and the teaching staff can be found on the school intranet.



Protection sociale en France

L'affiliation au Régime Étudiant de Sécurité Sociale est OBLIGATOIRE dès votre entrée dans l'enseignement supérieur, et ce, dès 16 ans.

Le Régime Étudiant de Sécurité Sociale

Le régime étudiant concerne tous les étudiants, quelle que soit leur nationalité. La cotisation au Régime étudiant de 217 € en 2016/2017 est exigée par votre établissement et reversée à l'URSSAF.

L'affiliation au Régime Étudiant de Sécurité Sociale est OBLIGATOIRE dès l'entrée dans l'enseignement supérieur. Tous les étudiants sont concernés, quelle que soit la nationalité.

Exception : les étudiants ressortissants de l'Espace Economique Européen et de la Suisse, détenteurs de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou d'une attestation d'affiliation à une assurance privée (qui les couvre toute l'année universitaire et sans franchise ni plafond de prise en charge), sont dispensés d'affiliation.

Les étudiants québécois devront présenter la « carte soleil » à leur arrivée.

A l'arrivée à l'Ensba Lyon, tous les étudiants internationaux originaires d'un pays hors E.E.E., pour un séjour supérieur à trois mois, doivent s'affilier à la sécurité sociale française (couverture de santé, régime obligatoire avec un remboursement partiel des frais médicaux) et payer les frais de cotisation obligatoire directement à l'école. Cela ne correspond pas à des frais de scolarité versés à l'Ensba.

Pour information, le coût, pour cette année académique est de 217€ (à payer en espèces). Chaque étudiant pourra librement choisir de compléter cette cotisation de base avec la mutuelle de leur choix ou toutes autres assurances de leur pays d'origine.

Les étudiants en échanges devront choisir pour l'affiliation à la sécurité sociale étudiant entre les deux organismes étudiants lors de leur inscription universitaire : la LMDE ou la SMERRA qui vous proposeront par ailleurs en option, une mutuelle complémentaire facultative.

Les mutuelles

L'adhésion à une mutuelle est vivement conseillée aux étudiants afin qu'ils puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale ainsi que d'un contrat d'assurance vie étudiante (responsabilité civile, individuelle accident, couverture stage...).

Avoir une Sécurité Sociale et une mutuelle gérées par La Mutuelle Des Étudiants (LMDE) ou la SMERRA la mutuelle étudiante, c'est avoir une simplicité dans vos remboursements (une seule démarche), un Tiers-Payant intégral dans les hôpitaux, les centres de santé, chez les pharmaciens et chez les médecins référents grâce à votre carte SESAM VITAL, puisque la Mutuelle paye le professionnel de santé à votre place.

LMDE, La Mutuelle des Étudiants

09 69 36 96 01
Le site : www.lmde.com

pour toutes correspondance :

LMDE
TSA 11973
91097 Lisses cedex

Accueil en agence :

Agence Lyon
6 rue de l'Abondance, 69003 Lyon
Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
le vendredi de 9h30 à 12h00.

SMERRA, Mutuelle étudiante

04 72 76 70 76
Le site : www.smerra.fr

Courrier seulement :

43, rue Jaboulay, 69349 Lyon Cedex 07

Accueil en agence :

Lyon les quais
38 rue Chevreul, 69007 Lyon
(Métro B – arrêt Jean Macé)
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Manufacture des Tabacs

5 cours Albert Thomas - 69003 Lyon
(Métro D - arrêt Sans Souci)
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Campus de la Doua - Villeurbanne

128 A, boulevard du 11 Novembre, 69100 Villeurbanne
(Tramway 1 - La Doua- Gaston Berger)
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Social Protection in France

Registration with Student Social Security is MANDATORY upon entry into higher education, from 16 years old onwards.

Student Social Security

Student Social Security concerns all students, irrespective of their nationality. The fee of 217€ is required by your teaching establishment in 2016/2017 and is forwarded on to the URSSAF.

Registration with Student Social Security is MANDATORY upon entry into higher education and all students are concerned, irrespective of their nationality.

Exception: students coming from the European Economic Area and Switzerland, holders of the European Health Insurance Card (CEAM) or a private insurance certificate (that covers them for the whole university year, with no deductibles or ceiling), are excused.

Students from Quebec must present their «carte soleil» on arrival.

On arriving in the Ensba Lyon, all international students coming from countries outside of the E.E.A. for a stay of more than 3 months, must register with French social security (health insurance, mandatory regime with a partial reimbursement of medical fees) and pay the mandatory registration fee directly to the school. This is not to be confused with the school fees paid to the ENSBA.

For information, the cost for the current academic year is 217€ (to be paid in cash). Each student can choose to complete this basic coverage with a complementary health insurance provider of their choice or any other insurance from their country of origin.

Exchange students must register with two organisations providing student social security upon university registration: the LMDE or the SMERRA that also proposes the option of a complementary health insurance provider.

Complementary health insurance providers

Registering with a complementary health insurance provider is advised so that students can benefit from a complement to social security in addition to student insurance (covers civil responsibility, individual accidents, internships...) Having social security and a complementary health insurance provider managed by the Mutuelle Des Étudiants (LMDE) or the SMERRA, makes the reimbursement of fees much simpler (a single procedure), complementary insurance integrated in hospitals, health centers, pharmacies and with referred doctors thanks to your SESAM VITAL card, as your Provider pays the health professional for you.

LMDE, La Mutuelle des Étudiants

09 69 36 96 01
Website: www.lmde.com

pour toutes correspondance :

LMDE
TSA 11973
91097 Lisses cedex

Accueil en agence :

Agence Lyon
6 rue de l'Abondance, 69003 Lyon
Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
le vendredi de 9h30 à 12h00.

SMERRA, Mutuelle étudiante

04 72 76 70 76
Website: www.smerra.fr

Mail address:
43, rue Jaboulay, 69349 Lyon Cedex 07

Agency opening hours:

Lyon les quais
38 rue Chevreul, 69007 Lyon
(Métro B – Jean Macé stop)
Monday to Friday from 9a.m. to 12:30p.m. and 1:30p.m. to 5p.m.

Manufacture des Tabacs

5 cours Albert Thomas - 69003 Lyon
Métro D - stop Sans Souci)
Monday to Friday from 9a.m. to 12:30p.m. and 1:30p.m. to 5p.m.

Campus de la Doua – Villeurbanne

128 A, boulevard du 11 Novembre, 69100 Villeurbanne
(Tramway 1 - La Doua- Gaston Berger)
Monday to Friday from 9a.m. to 12:30p.m. and 1:30p.m. to 5p.m.

Les transports

Méto et bus

Quatre lignes de métro vous accueillent dès les portes de la ville et vous conduisent rapidement au cœur des principaux quartiers et centres d'activité. Pour aller au plus près de votre destination, vous pouvez compter sur des lignes de bus et de trolleybus, deux funiculaires ainsi que quatre lignes de tramways. Le réseau TCL vous autorise à combiner les moyens de transport sans changer de ticket, il est valable durant une heure, sauf pour un aller-retour. Mais pour être en règle, pensez à le valider à chaque fois que vous changez de ligne et à le conserver jusqu'à votre arrivée. Le réseau TCL fonctionne de 5h à 0h30, 7 jours/7. Lors de grands événements, les lignes concernées sont renforcées et les horaires adaptés pour permettre à chacun de voyager en toute sérénité. Lorsque vous n'avez pas accès à internet www.tcl.fr, pour toute question, sur un horaire, un itinéraire ou sur les conditions de circulation, pensez à appeler Allo TCL au 04 26 10 12 12. Un conseiller clients sera en mesure de vous répondre immédiatement, du lundi au samedi de 5h à 0h30 et le dimanche de 6h à 0h30 (horaires d'ouvertures susceptibles de modifications en périodes de vacances scolaires).

Les lignes C14, 19, 31 et 40 vous déposent à l'arrêt de l'Homme de la Roche. Il vous suffit alors de traverser le pont pour arriver à l'École.

Tarifs 2017-2018

<http://www.tcl.fr/Tarifs/S-abonner>

Tarif étudiant

L'abonnement Campus, c'est sur tout le réseau TCL, pour aller en cours ou pour les loisirs (mensuel) : 31,50 €

Ce titre est accessible aux élèves des établissements supérieurs ainsi qu'aux bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Dans tous les cas, il s'adresse au moins de 28 ans. Le statut d'étudiant doit être actualisé chaque année sur votre carte Técély. Présentez-vous en agence à chaque rentrée universitaire, avant le 31 octobre.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- une photo d'identité
- 5 € pour la carte Técély
- Votre carte d'étudiant ou certificat de scolarité de l'année universitaire en cours

Vous pouvez vous la procurer dans les agences TCL. Vous trouverez dans les agences toutes les informations et des cartes Técély et des titres de transport TCL ainsi les plans, horaires et le guide spécial étudiant. Les agences sont fermées les dimanches et jours fériés.

Les quatre lignes de nuit « Pleine Lune » vous emmènent du centre-ville (Terreaux ou Hôtel de Ville) à différents quartiers de Lyon, les jeudis, vendredis et samedis soirs y compris les jours fériés. Ces lignes sont accessibles à tous, avec un des titres de transport TCL à valider obligatoirement. Deux agents assurent la sécurité dans le véhicule tout au long du trajet.

Les quatre lignes Pleine Lune circulent uniquement dans les sens Terreaux / La Doua (avec retour par la Cité internationale), Hôtel de Ville / Grange Blanche, Hôtel de Ville / Ecully Grandes Écoles.

Pleine Lune 1, 2 et 3 partent du centre-ville à 1h, 2h, 3h et 4h chaque vendredi, samedi et dimanche matin (y compris les jours fériés).

Pleine Lune 4 part du centre-ville à 1h et 3h les samedis et dimanches matins (y compris les jours fériés).

Vélo'v

Avec Vélo'v, le Grand Lyon vous propose un nouveau service pratique pour tous vos trajets courts en ville.

Complémentaire au réseau TCL, il vous invite à bouger.

7j/7, 24h/24, vous pouvez louer un vélo dans toutes les stations Vélo'v. Une fois votre déplacement effectué, il suffit de restituer le vélo dans n'importe quelle station Vélo'v.

Numéro vert Vélo'v : 0 800 08 35 68 (ou 0 8000 velov)

Les modalités d'utilisation et les conditions financières sont également disponibles sur le site www.velov.grandlyon.com

La station Vélo'v la plus près du site de l'École se situe au niveau du 14 quai Saint-Vincent.

Le train

Services informations et vente

- par téléphone : 36 35
- www.sncf.com
- www.voyages-sncf.com

Avec la carte de réduction 18/27, vous pouvez bénéficier de réductions sur le train à tout moment pendant un an : de - 25 % à - 60 % pour 50 €.

L'avion

Horaires et renseignements Aéroport Lyon-Saint Exupéry au 0 826 800 826 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

et aussi www.lyon.aeroport.fr

Depuis l'étranger (33) 426 007 007

Accès :

- par autoroute de : Lyon, Paris, Bourg-en-Bresse, Genève, Grenoble, Chambéry, St Étienne, Marseille.
- par TGV de : Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Avignon, Bruxelles, Grenoble, Lille, Marseille, Montélimar, Montpellier, Nîmes, Paris (Gare de Lyon), Roissy Charles De Gaulle, Valence (11 TGV quotidiens).
- Tramway : Rhône Express

Lyon Part Dieu – Aéroport en 30 min
tous les jours de l'année de 5h à 0h

Tarifs : <http://www.rhonexpress.fr/>

Centre d'Information Internationale

L'autocar

Le Réseau Routier Étudiant a été mis en place en direction des principaux pôles universitaires, en complément de l'offre ferroviaire TER. Les trajets sont directs et rapides. Vous arrivez à la gare où vous retrouvez les réseaux de bus, tramway ou métro.

Pour que vous puissiez profiter de vos week-ends, le réseau routier étudiant vous propose des horaires adaptés à votre rythme. Les départs des campus se font les vendredis soirs aux alentours de 18h00. Les dimanches soirs les principaux autocars partent vers 18h45.

Plus d'info :

www.ter-sncf.com/rhone_alpes

Les Autocars du Rhône
Pour tous renseignements,
contactez «Allô transports publics 69»

04 72 61 72 61
(du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00,
le samedi de 9h00 à 17h00)

www.rhone.fr

www.cartrans69.fr/transporteur/index.asp

Le premier lieu ressource est pour vous le service Relations Internationales de l'établissement qui vous accueille (anabelle.pijot@ensba-lyon.fr).

Mais aussi :

Le Centre d'Information Internationale (CII). Le CII vous informe et vous conseille sur les études à Lyon et en France en général et sur les conditions d'inscription, les formalités administratives, les problèmes d'installation et de vie quotidienne à Lyon.

Le CII est également chargé d'informer l'ensemble des étudiants sur les possibilités d'études, de formation et de stages à l'étranger.

CII

1 place des Terreaux – 69001 Lyon
Tél. : 04 72 73 24 95

e-mail : cii.lyon@ac-lyon.fr

www.euroguidance-france.org

Transports

Metro and Bus

Four metro/subway lines are available to you right from your arrival in the city and will rapidly take you to the heart of the main neighbourhoods and centres of activity. To get to your destination you can use buses, two funiculars and four tramlines. The TCL network allows you to combine different means of transport without having to change your ticket as it is valid for one hour, except in the case of a round trip. To conform to the regulations, remember to valid your ticket each time you change lines and to keep it with you for the length of the trip. The TCL network functions from 5a.m. To 12:30a.m., 7 days a week. During major events in the city, transport is reinforced and the timetables adapted for more efficient travel. If you don't have access to the www.tcl.fr website for all questions concerning bus times, itineraries or traffic conditions, you can call Allo TCL at 04 26 10 12 12. Customer advisors can answer you immediately, from Monday to Saturday from 5a.m. To 12:30a.m. And Sunday from 6a.m. To 12:30a.m. (opening hours may change during school holiday periods).

The C14, 19, 31 et 40 buses will bring you to the Homme de la Roche bus stop. You just have to cross the footbridge to reach the school.

Fees 2017-2018

<http://www.tcl.fr/Tarifs/S-abonner>

Student rates

The Campus subscription is valid for the entire TCL network in and out of school hours (monthly) : 31,50€

This subscription is available to students in higher education and to holders of apprenticeships or professionalization contracts, and is only available to people under 28.

Your student status must be confirmed on your Técély card each year. Go to an agency at the start of each academic year and before October 31st.

Documents required:

- Valid identity document
- Proof of accommodation
- a passport photo
- 5€ for the Técély card
- Your student card or school certificate for the current university year

You can obtain one in any TCL agency.

All of the information, Técély cards and tickets can be found in the various agencies, along with plans, schedules and a special student guide.

Agencies are closed on Sundays and national holidays.

The four «Pleine- Lune» night lines take you to the centre of town (Terreaux or Hôtel de Ville), to different neighbourhoods in Lyon, on Thursday, Friday and Saturday nights including national holidays. These lines are open to all TCL ticket holders. Two security agents are present on these night buses.

The four «Pleine- Lune» lines travel only in the Terraux/ La Doua (returning by the Cité internationale), Hôtel de Ville / Grange Blanche, Hôtel de Ville / Ecully Grandes Ecoles directions.

Pleine Lune 1, 2 & 3 leave the city centre at 1a.m., 2a.m., 3a.m. And 4a.m. each Friday, Saturday and Sunday morning (including national holidays)

Pleine Lune 4 leaves the city centre at 1a.m. and 3a.m. on Saturday and Sunday morning (including national holidays)

Vélo'v

With the Vélo'v, the Grand Lyon proposes a new practical service for short trips in the city.

As a complement to the TCL network, it makes it easier for you to move around the city.

24 hours a day, 7 days a week you can borrow/rent a bicycle at any Vélo'v station. Once your trip is finished you just return the bicycle to any Vélo'v station.

Vélo'v tel: 0 800 08 35 68 (or 0 8000 velov)

the operation and financial conditions can be consulted online at: www.velov.grandlyon.com

The closest vélo'v station to the school is located at 14 quai Saint-Vincent.

Train

Informations and sales

- by telephone : 36 35
- www.sncf.com
- www.voyages-sncf.com

With the 18/27 discount card, you can benefit from a discount on the train at any moment during the year: from – 25 % to – 60 % for 50 €.

Plane

Information and schedules from the Lyon-Saint Exupéry airport at 0 826 800 826 (price of a local call from a fixed line) and also www.lyon.aeroport.fr

From abroad (33) 426 007 007

Access :

- by motorway : Lyon, Paris, Bourg-en-Bresse, Geneva, Grenoble, Chambéry, St Étienne, Marseille.
- by TGV from : Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Avignon, Bruxelles, Grenoble, Lille, Marseille, Montélimar, Montpellier, Nîmes, Paris (Gare de Lyon), Roissy Charles De Gaulle, Valence (11 TGV daily).
- Tramway : Rhône Express

Lyon Part Dieu - Airport in 30 mins

365 days a year 5a.m. to midnight

Fees : <http://www.rhonexpress.fr/>

Enter for International Information

Coach

The Student Rail Network was set up for the main university centres as a complement to the TER rail offer. The voyages are direct and rapid. On arrival in the station you can find bus, tram and metro networks.

To allow you to take advantage of your weekends, the student rail network proposes schedules adapted to your rhythm. Departures from the campus are on Friday evenings around 6p.m. On Sunday evenings the main coaches leave around 6:45p.m.

For more information :

www.ter-sncf.com/rhone_alpes

Les Autocars du Rhône For more information, contact «Allô transports publics 69»

04 72 61 72 61 (monday to Friday from 8a.m. to 6p.m. and Saturday from 9a.m. to 5p.m.) or

www.rhone.fr or <http://www.cartrans69.fr/transporteur/index.asp>

The main resource and contact for international exchange students is the International Relations Department of your host establishment(anabelle.pijot@ensba-lyon.fr).

ALSO :

the Enter for International Information (CII). The CII informs and advises you on studying in Lyon and in France in general and on the conditions for registration, administrative formalities, problems in settling in and day to day life in Lyon.

The CII is also in charge of informing students on the possibilities for study, training and internships abroad.

CII

1 place des Terreaux - 69001 Lyon

Tel: 04 72 73 24 95

e-mail : cii.lyon@ac-lyon.fr

Site : www.euroguidance-france.org

Cours de français

L'enseignement à l'Ensba étant en français, il est plus que recommandé d'avoir un bon niveau de langue. Trois établissements de l'Université de Lyon offrent des programmes intensifs et non intensifs de Français Langue Etrangère à tous les niveaux. Ils offrent la possibilité de préparer le DELF et le DALF. Ces établissements mettent l'accent sur le « tout compris » accueil, hébergement, programme social et culturel, dans le cadre d'une démarche qualité pour l'accueil des étudiants étrangers.

- **Centre international d'études françaises (CIEF) :**
<http://cief.univ-lyon2.fr>
Université Lumière Lyon 2
16 quai Claude Bernard 69365 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 78 69 71 35/36 – Contact : cief@univ-lyon2.fr
- **Institut de Langue et de Culture Française (ILCF) :**
www.ilcf.net
Université Catholique
25, rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 02
Tél. : 04 72 32 50 53
Contact : ilcf@univ-catholyon.fr
- **INSA – Lyon – Service de français langue étrangère :**
<http://fle.insa-lyon.fr>
Centre des Humanités
1 rue des Humanités 69621 Villeurbanne Cedex
Tél. : 04 72 43 83 66
Contact : servfran@insa-lyon.fr
Les cours de français de l'INSA sont destinés aux étudiants inscrits à l'INSA et à des groupes, sur demande.

Autres établissements d'enseignement du français

Ces établissements proposent des cours intensifs au trimestre, au semestre, à l'année ainsi que des cours du soir et préparent aux examens du DELF et du DALF.

- **Alliance Française Lyon :**
<http://www.aflyon.org/>
11 rue Pierre Bourdan 69003 Lyon
Tél. : 04 78 95 24 72
Contact : secretariat@aflyon.org
- **Institut Lyonnais :**
www.institut-lyonnais.com
9 avenue Leclerc 69007 Lyon
Tél. : 04 78 69 25 04
Contact : contact@institut-lyonnais.com
- **École interculturelle de Français pour étrangers**
www.eife2f.com
3 Grande rue des Feuillants 69001 Lyon
Tél. : 04 78 39 04 88
- **Espace Forma :**
www.espaceforma.fr
181 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
Tél. : 04 37 82 75 75

Adresses utiles

C.I.R.A.

Le Centre Interministériel de Renseignements Administratifs renseigne par téléphone sur les droits, les démarches à accomplir et les obligations à respecter. A partir du numéro de téléphone unique 3939, vous pouvez être mis en contact avec des contrôleurs du travail pour toute question relative aux domaines du travail et de l'emploi. Renseignements uniquement par téléphone : du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 sans interruption et le samedi de 8h30 à 18h00 au 3939 (coût 0,06 euro la minute en moyenne)
Sites web en rapport avec le cira :
www.justice.gouv.fr/region/cira.htm www.service-public.fr

Caisse d'allocations familiales

67 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
Du lundi au vendredi de 8h à 16h les guichets sont ouverts sans interruption. Tous les jeudis de 8h à 11h, un technicien conseil reçoit les sourds et malentendants (îlot G).
La Caisse d'Allocations Familiales de Lyon met à votre disposition des outils pour vous permettre de consulter votre dossier à domicile, 24h/24 et 7j/7
Le numéro unique 0 810 25 69 80 depuis les réseaux fixes.
Le site internet www.caf.fr

Office du tourisme de Lyon

Pavillon Place Bellecour 69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 69 69
www.lyon-france.com
Ouvert de 9h00 à 18h00 tous les jours.
les informations pour les étudiants à Lyon :
www.lyoncampus.info

EGIDE

Centre français pour l'accueil des étudiants et les échanges internationaux
42 rue de l'Université 69007 Lyon
Tél. : 04 78 69 28 99
www.egide.assoc.fr

Numéros d'urgences

Services locaux :

Pompiers : 18

Police secours : 17

Commissariat Central : 04 78 78 40 40

Police municipale - PC Radio : 04 72 10 39 00

Urgences personnes sourdes : 114

Services techniques

GDF (sécurité dépannage) : 0 810 60 20 20

EDF (sécurité dépannage) : 0 810 333 069

Eau : en cas d'urgence en dehors des heures ouvrables

• VEOLIA Eau : 0810 000 777 (24h/24, 7J/7) www.veoliaeau.fr

• SDEI : 0810 814 814

Objets trouvés : 04 78 47 72 89

Santé :

SAMU : 04 72 68 93 00

Maisons médicales de garde : 04 72 33 00 33

Urgences Médicales Centre : 15

Centre Antipoison : 04 72 11 69 11

SOS Lyon Médecins : 04 78 83 51 51

Drogues Info Service : 0 800 231 313

Sida Info Service : 0 800 840 800

Écoute Alcool : 0 811 913 030

Urgences Hospitalières

- Hôpital Edouard Herriot, Pavillon N : 04 72 11 69 53
- Centre Hospitalier Lyon-Sud (Bâtiment médico-technique) : 04 78 86 19 23 (internes)
- Hôpital de la Croix-Rousse : (de 8h à 19h) 04 72 07 10 46

Urgences Pédiatriques

Hôpital Femme Mère Enfant
Accueil des urgences pédiatriques 24h/24
Tél. : 04 72 12 94 72 ou 04 72 12 94 73

Urgences Gynécologiques et Obstétricales (grossesse)

- Hôpital de la Croix-Rousse
Accueil des urgences gynécologiques et obstétriques, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 - Tél. : 04 72 07 24 24
Accueil des urgences obstétriques - accouchement, après 17h30 la nuit ou le week end - Tél. : 04 72 07 16 51
Accueil des urgences gynécologiques, après 17h30 la nuit ou le week-end - Tél. : 04 72 07 16 56
- Hôpital Mère-enfant
Accueil des urgences gynécologiques 24h/24
Tél. : 04 27 85 55 31
Accueil des urgences obstétriques - Accouchement 24h/24 Tél. : 04 27 85 55 35
- Centre hospitalier Lyon-Sud
Accueil des urgences obstétricales - Accouchement 24h/24
Tél. : 04 78 86 56 20 ou 21

Urgences Cardiaques

Hôpital Louis Pradel
Consultation de cardiologie d'urgence 24h/24
Tél. : 04 72 35 78 62

Urgences Dentaires

Hôpital Edouard Herriot, Pavillon A : 04 72 11 03 61

Urgences Ophtalmologiques

Hôpital Edouard Herriot, Pavillon C : 04 72 11 62 33

Pharmacies de nuit

- Grande Pharmacie Lyonnaise
22, rue de la République 69002 Lyon
04 72 56 44 14 – 04 72 56 44 00 – de 20h00 à 8h00
- Pharmacie des Gratte Ciel
28 Avenue Henri Barbusse Villeurbanne
04 78 84 71 63 – de 20h00 à 7h00
- Pharmacie de L'Horloge
14 Place Vauboin, Tassin la Demi Lune
04 78 34 26 38 – de 19h30 à 7h30

Solitude

- Association Phénix : 04 78 52 55 26
- La Porte Ouverte : 04 78 92 97 80
- SOS Amitié : 04 78 29 88 88 ou 04 78 85 33 33 (24h/24)
- Cap Écoute : 0800 33 34 35 ou 04 72 33 34 35 à destination des jeunes de 10 à 28 ans, des parents des professionnels de l'éducation et de la santé, du lundi au vendredi de 9h à 21h
- Solitud'Ecoute (Petits Frères des Pauvres) : 0800 47 47 88 (N° vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

Veille sociale :

Urgences Sociales

Samu Social 69 : Composez le 115
La Veille sociale est un dispositif national participant au programme de prévention et de lutte contre l'exclusion coordonné par l'Etat. Le 115 est un numéro de téléphone gratuit géré par le Foyer Notre Dame des Sans Abri qui permet de centraliser les appels du Rhône afin d'orienter les usagers vers des lieux d'hébergement ou des accueils de jour.

Éducation nationale

Bizutage Sos Violences :
08 10 55 55 00

French Classes

The teaching provided by the Ensba is in French, so it is important to have an good mastery of the language. Three establishments of the University of Lyon offer intensive and non-intensive programmes of French as a foreign language at every level. They offer the possibility to prepare the DELF and the DALF. These establishments place the accent on the "all-in": reception, accommodation, social and cultural programmes in the context of a quality approach to welcoming foreign students.

- **International centre for French studies (CIEF):**
<http://cief.univ-lyon2.fr>
Université Lumière Lyon 2
16 quai Claude Bernard 69365 Lyon Cedex 07
Tel: 04 78 69 71 35/36 – Contact : cief@univ-lyon2.fr
- **Institut de Langue et de Culture Française (ILCF):**
www.ilcf.net
Catholic University
25, rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 02
Tel: 04 72 32 50 53
Contact : ilcf@univ-catholyon.fr
- **INSA – Lyon – French as a foreign language department:**
<http://fle.insa-lyon.fr>
Centre des Humanités
1 rue des Humanités 69621 Villeurbanne Cedex
Tel: 04 72 43 83 66
Contact : servfran@insa-lyon.fr
French classes in the INSA are geared towards students registered in the INSA and to groups, on request.

Other establishment for studying French

These establishments propose intensive courses by quarter, semester and by year as well as evening classes and preparation for the DELF and DALF exams.

- **Alliance Française Lyon :**
<http://www.aflyon.org/>
11 rue Pierre Bourdan 69003 Lyon
Tel: 04 78 95 24 72
Contact : secretariat@aflyon.org
- **Institut Lyonnais :**
www.institut-lyonnais.com
9 avenue Leclerc 69007 Lyon
Tel: 04 78 69 25 04
Contact : contact@institut-lyonnais.com
- **École interculturelle de Français pour étrangers**
www.eife2f.com
3 Grande rue des Feuillants 69001 Lyon
Tel: 04 78 39 04 88
- **Espace Forma :**
www.espaceforma.fr
181 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
Tel: 04 37 82 75 75

Useful addresses

C.I.R.A.

The Inter-ministerial Center for Administrative Information informs you of your rights, procedures and obligations by telephone.

Using a single number, 3939, you can contact work inspectors for any question relating to the domains of work and employment. Only by telephone: Monday to Friday, from 8a.m. to 8p.m. and Saturday from 8:30a.m. To 6p.m. at 3939. (cost 0.06 euros per minute on average)

Websites relating to cira:

www.justice.gouv.fr/region/cira.htm www.service-public.fr

Family Allowance

67 boulevard Vivier Merle – 69003 Lyon

Reception is open from Monday to Friday, 8a.m. To 4p.m.

Thursdays from 8a.m. To 11a.m. An advisor is available for the hearing impaired (section G).

The Caisse d'Allocations Familiales of Lyon provides tools that allow you to consult your file from home, 24 hours a day, 7 days a week.

Tel: 0 810 25 69 80 from a landline

Website: www.caf.fr

Lyon Office of Tourism

Pavillon Place Bellecour 69002 Lyon

Tel: 04 72 77 69 69

www.lyon-france.com

Open from 9a.m. to 6p.m. daily.

information for students in Lyon:

www.lyoncampus.info

EGIDE

Centre français pour l'accueil des étudiants et les échanges internationaux

42 rue de l'Université 69007 Lyon

Tel: 04 78 69 28 99

www.egide.assoc.fr

Emergency Numbers

Local services:

Fire services: 18

Police secours: 17

Central Police Station: 04 78 78 40 40

Municipal police - PC Radio: 04 72 10 39 00

Emergency service for the hearing impaired: 114

Technical Services:

GDF (emergency service) : 0 810 60 20 20

EDF (emergency service) : 0 810 333 069

Water: in case of emergencies outside of office hours

• VEOLIA Eau : 0810 000 777 (24h/24, 7J/7) www.veoliaeau.fr

• SDEI : 0810 814 814

Lost property: 04 78 47 72 89

Health:

Paramedics: 04 72 68 93 00

Standby Health Centers: 04 72 33 00 33

CENTER for MEDICAL EMERGENCIES: 15

CENTRE ANTIPOISON: 04 72 11 69 11

SOS LYON DOCTORS: 04 78 83 51 51

DRUGS INFO SERVICE: 0 800 231 313

AIDS INFO SERVICE: 0 800 840 800

ALCOHOL HOTLINE: 0 811 913 030

HOSPITAL EMERGENCIES

Hôpital Edouard Herriot, Pavillon N : 04 72 11 69 53
Centre Hospitalier Lyon-Sud (Bâtiment médico-technique):
04 78 86 19 23 (internal)
Hôpital de la Croix-Rousse : (from 8a.m. To 5p.m.)
04 72 07 10 46

PEDRIATRIC EMERGENCIES

Hôpital Femme Mère Enfant
Reception 24h/7
Tel: 04 72 12 94 72 or 04 72 12 94 73

GYNECOLOGICAL and OBSTETRICAL EMERGENCIES (pregnancy)

Hôpital de la Croix-Rousse
Gynecological et obstetrical emergencies, reception, Monday to Friday from 8:30a.m. to 5:30p.m. - Tel. : 04 72 07 24 24

Obstetrical emergencies, reception - birth, after 5:30p.m.
Nights and weekends - Tel. : 04 72 07 16 51

Reception of gynecological emergencies, after 5:30p.m.
Nights and weekends - Tel. : 04 72 07 16 56

Hôpital Mère-enfant
Reception of gynecological emergencies 24h/7
Tel: 04 27 85 55 31

Reception of obstetrical emergencies -
Birth 24h/7 Tel. : 04 27 85 55 35

Centre hospitalier Lyon-Sud
Reception of obstetrical emergencies -

Birth 24h/7 Tel. : 04 78 86 56 20 ou 21

CARDIAC EMERGENCIES

Hôpital Louis Pradel
Consultation for cardiac emergencies 24h/7
Tel: 04 72 35 78 62

DENTAL EMERGENCIES

Hôpital Edouard Herriot, Pavillon A :
Tel: 04 72 11 03 61

OPHTHALMOLOGICAL EMERGENCIES

Hôpital Edouard Herriot, Pavillon C : 04 72 11 62 33

NIGHT PHARMACIES

Grande Pharmacie Lyonnaise
22, rue de la République, 69002 LYON
04 72 56 44 14 - 04 72 56 44 00 - from 8p.m. To 8a.m.
Pharmacie des Gratte Ciel, 28 Avenue Henri
Barbusse, VILLEURBANNE

04 78 84 71 63 - from 8p.m. to 7a.m.

Pharmacie de L'Horloge, 14 Place Vauboin,
TASSIN LA DEMI LUNE

04 78 34 26 38 - from 7:30p.m. to 7:30a.m.

Solitude

• Association Phénix: 04 78 52 55 26

• La Porte Ouverte: 04 78 92 97 80

• SOS Amitié: 04 78 29 88 88 or 04 78 85 33 33 (24h/24)

• CAP ECOUTE: 0800 33 34 35 or 04 72 33 34 35 geared towards YOUTH, 10 to 28 years old, parents, educational and health professionals, Monday to Friday, from 9a.m. to 9p.m. - Solitud'Ecoute (Petits Frères des Pauvres) : 0800 47 47 88 (call free from a landline)

SOCIAL WATCH:

Social watch / La Veille sociale is a national system that participates in the fight against social exclusion coordinated by the state. The 115 is a free number managed by the Foyer Notre Dame des Sans Abri homeless shelter that centralises the calls from the Rhône region so as to direct users towards structures of accommodation and day centers. jour.

National Education

Bizutage Sos Violences :
08 10 55 55 00

Droit au travail des étudiants internationaux

(extrait du site de la Préfecture du Rhône)

<http://www.rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Sejour-travail-et-naturalisation-des-etrangers/Etudiants/Droit-au-travail-des-etudiants-etrangers>

Rubrique créée le 13/06/2013

Mise à jour le 12/02/2014

Le titre de séjour étudiant ou le visa long séjour valent autorisation de travail dans la limite de 60 % de la durée annuelle du temps de travail.

Si vous êtes titulaire d'une carte de séjour temporaire (ou d'un récépissé) mention «étudiant», et sauf si vous êtes ressortissant(e) algérien(ne), vous pouvez exercer, librement et à titre accessoire, une activité professionnelle à temps partiel pendant la durée de vos études. Le droit au travail salarié d'un étudiant étranger résulte directement du titre de séjour étudiant qu'il possède et qu'il présente obligatoirement à un employeur. Conformément aux dispositions de l'article R 5221-26 du code du travail, l'exercice de cette activité professionnelle à temps partiel est limité à 60 % de la durée légale du travail, soit 964 heures par an.

Cependant, cette activité professionnelle ne peut, par principe, se faire dans le cadre d'un contrat aidé, c'est-à-dire d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat jeune en entreprise, d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, d'un contrat initiative emploi, d'un contrat d'avenir, d'un contrat insertion-revenu minimum d'activité, d'un contrat d'insertion dans la vie sociale ou d'un contrat de professionnalisation (sauf, dans ce dernier cas et dans certaines hypothèses, à justifier de la cohérence entre le diplôme obtenu et le motif du contrat et de la nécessité de conclure ce contrat pour valider le diplôme).

Au-delà de 964h par an :

Une dérogation pour travailler au-delà de la quotité de 60 % de la durée annuelle du temps de travail n'est possible que dans les cas suivants :

- étudiants titulaires d'un contrat d'apprentissage conclu dans le cadre d'un cursus menant à un diplôme de niveau au moins équivalent au master.
- étudiants dont la formation inclut une séquence de travail salarié.

Une demande doit alors être adressée préalablement à la DIRECCTE avec les justificatifs suivants :

- carte de séjour temporaire mention «étudiant» ou un récépissé de renouvellement de la carte, en cours de validité
- carte d'étudiant
- une attestation d'inscription dans un cursus de formation menant à un diplôme de niveau au moins équivalent au master ou une attestation précisant que la formation suivie inclut une séquence de travail salarié
- une copie du contrat d'apprentissage, du contrat de travail, de la promesse d'embauche ou d'engagement ou tout autre document attestant de la relation de travail.

Si vous suivez des études incluses dans un cycle semestriel en France sous couvert d'un visa de long séjour temporaire, et ne disposez donc pas d'une carte de séjour temporaire mention étudiant, vous pouvez solliciter une autorisation provisoire de travail auprès de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) qui attestera ce droit au travail par la délivrance d'une autorisation de travail, au prorata de la durée des études en France (par exemple, pour un séjour de six mois, la quotité sera de 472 heures de travail).

Le cas des stages :

Les étudiants qui effectuent un stage durant leurs études sont dispensés d'APT sous réserve que le stage soit explicitement prévu dans leur cursus et qu'il fasse l'objet d'une convention tripartite entre l'école ou l'université, l'étudiant et l'entreprise ou l'administration d'accueil.

Retrouvez toutes les informations relatives aux stages : http://ensba-lyon.fr/intranet_stages

Contact Bureau des stages :

Anabelle Pijot

anabelle.pijot@ensba-lyon.fr

International Students right to work

(extract from the website of the Préfecture du Rhône)
<http://www.rhone.gouv.fr/Demarches-administratives/Sejour-travail-et-naturalisation-des-etrangers/Etudiants/Droit-au-travail-des-etudiants-et-rangers>

Section created the 13/06/2013

Updated the 12/02/2014

A student residence permit, or a long stay visa both authorize the holder to work inside the limit of 60% of the annual work time.

If you hold a temporary residence permit (or a notice of receipt) with the mention "student", and if you are not of Algerian origin, you may, freely and in an accessory capacity, a part-time professional activity during the period of your studies. The right of foreign students to gainful employment is a direct result of holding a student residence permit and this must be presented to employers. In accord with article R 5221-26 of the Work Code, the exercise of this part time professional activity is limited to 60% of the legal allowed length of work, that is to say 964 hours per year.

However, this professional activity may not on principle, take place within the framework of an assisted contract, that is to say an apprenticeship, a youth employment contract, a return to work contract, an "initiative emploi" contract, an "avenir" contract, a reinsertion-minimum income contract, a social insertion contract or a professionalizing contract (except, in the case of the latter and in certain other cases where the contract is justifiably coherent with the obtained qualification and necessary for the obtaining of said qualification).

Exceeding 964hrs per year:

An exception can be made for students working more than 60% of the annual work time is only possible in the following cases:

- Students holding a training contract functioning in the framework of a curriculum leading to at least a Master's level qualification
- Students whose training incorporates a period of paid work

A request must be made to the **DIRECCTE** and include the following documents:

- A temporary residence permit with the mention "student" or a proof of renewal of a currently valid permit
- Student card
- proof of being registered in a training course leading to at least a Master's level qualification or a document specifying that the course being followed requires a sequence of paid work to obtain a qualification
- - a copy of an apprenticeship contract, a work contract, a promise of employment or any and all other documents concerning employment

If you are registered to study for a part of a semester in France with a temporary long stay visa, and do not have a temporary residence permit with the mention of student, you may request a provisional work permit from the regional direction for companies, competition and consumption, work and employment (**DIRECCTE**) that certifies the right to work, on a prorata of the length of the period of studying in France (for example, for a six month stay the allowed quantity of work would be 472 hours).

Internships:

Students participating in an internships during their studies are excused from APT on condition that an internship is explicitly stated as being part of their curriculum and a tri-party agreement between the school or university, the student and the company or the host administration.

Find all of the information concerning internships here:
http://ensba-lyon.fr/intranet_stages

Contact Bureau des stages:

Anabelle Pijot

anabelle.pijot@ensba-lyon.fr

Bon séjour à l'Ensba Lyon!
Welcome to the Ensba Lyon!

